

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

52 ème ANNÉE - NUMÉRO 709

28 AOÛT 1998 - 150 Francs CFA



PELERINAGE MARIAL NATIONAL 1998

AUX PIEDS DE NOTRE-DAME D'ARIGBO DE DASSA-ZOUMÈ DU 21 AU 23 AOÛT

(Lire nos informations en pages 8 et 9)

A L'ÉCOUTE DU PAPE



IL EST NÉCESSAIRE DE CRÉER ET DE PROTÉGÉR À L'ÉCHELLE MONDIALE UNE NOUVELLE CULTURE DES DROITS HUMAINS

Dans la pastorale des droits humains, la dimension éducative prend aujourd'hui une importance particulière. L'éducation au respect des droits de l'homme entraînera naturellement la création d'une vraie culture des droits humains, nécessaire pour que fonctionne l'état de droit et pour que la société internationale soit réellement fondée sur le respect du droit (...).

Le respect total des droits humains pourra en effet être intégré dans

chacune des cultures. Les droits de l'homme sont, par nature, universels, car ils ont pour source l'égal dignité de toute personne. Tout en reconnaissant la diversité culturelle qui existe dans le monde et les différents niveaux du développement économique, il convient de redire avec force que les droits humains concernent chaque personne. Comme je l'ai déclaré dans le message pour la journée mondiale de la Paix de 1998 (n.2), l'argument de la spécificité culturelle ne doit pas être utilisé pour couvrir des violations des droits humains. Bien plus, il faut plutôt promouvoir un concept intégral des droits de toute personne au développement, dans les sens où mon prédécesseur Paul VI souhaitait le développement "integral", c'est-à-dire le développement de toute personne et de toute la personne (cf. *Populorum progressio*, n. 14). Placer au centre de la réflexion la promotion d'un seul droit ou d'une seule catégorie de droits, au détriment de l'intégrité des droits humains, cela reviendrait à trahir l'esprit de la Déclaration universelle elle-même.

Vatican, samedi 4 juillet 1998

Jean-Paul II

Extrait, adresse aux participants au congrès mondial sur la pastorale des droits humains.

LOCATION-GÉRANCE DE LA SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'ONIGBOLO : IL FAUT METTRE FIN À LA DÉLATION

La signature du contrat de location-gérance de la société des ciments d'Onigboolo (SCO) s'est révélée un sujet très sensible à cause des soupçons de corruption dans lesquelles elle baigne.

Six sociétés et groupements de sociétés avaient répondu à l'appel d'offres international lancé le 9 janvier 1998 par le gouvernement de la République du Bénin en vue de la mise en location-gérance de ladite société. Le compte-rendu des travaux d'ouverture de déroulement et d'évaluation des offres présente les résultats suivants:

1er :	Myc-FCB, avec 70,28 points
2e :	Scancem, avec 62,16 points
3e :	Lafarge SCB, avec 59,19 points
4e :	SECIL, avec 57,08 points
5e :	SGT, avec 54,18 points et
6e :	Waceur, avec 34,58 points.

L'analyse du rapport qui a sanctionné ce compte-rendu fait ressortir des incohérences flagrantes :

- le rapport du comité intitulé béninois-nigérien n'est pas signé de la partie nigériane;

- les quatorze signatures du comité mixte béninois-nigérien chargé de la mise en œuvre du processus de privatisation de la Société sucrière de Savè (SSS), et de la SCO sont exclusivement béninoises;

- les notations sont peu convaincantes et fantaisistes.

En effet, alors que les deux sociétés soumissionnaires classées en tête, à savoir Myc-FCB et Scancem, sont sans expérience notable en matière de gestion de la production du ciment, il est étonnant de voir attribuer respectivement auxdites sociétés 10,16 et 11,16 sur 12, quant aux critères d'expérience spécifiques ciment intégré. Tout comme si avoir une expérience dans le domaine de construction de matériaux de fabrication du ciment saurait

(Lire la suite à la page 2)

AU BÉNIN, LA CORRUPTION, CETTE GANGRÈNE DE NOTRE TEMPS SE PORTE BIEN

(Lire nos informations à la page 2)

LE FOOTBALL BÉNINOIS : LES RAISONS D'UN ÉCHEC

Par le score de deux buts à zéro à Luanda, en Angola le 16 août dernier, l'équipe nationale béninoise de football a consacré son élimination de la CAN 2000. Ainsi le Bénin qui avait battu l'Angola en match aller par le score d'ailleurs peu convaincant de deux buts à un à Cotonou est sorti de la compétition par la toute première porte. Du coup, le pessimisme gagne les Béninois quant à la participation de nos cadets aux compétitions internationales prochaines. Les préparatifs à peine passables en ajoutent à leur pessimisme. Préoccupé par la question, le journal "La Croix du Bénin" s'est approché de M. Martin Adjagodo, vice-président de la fédération béninoise de football.

« La Croix du Bénin » : Monsieur le Vice-Président, nos équipes cadette et senior de football sont engagées dans les compétitions africaines. Au regard des préparations qui ont eu lieu et des premiers résultats de notre onzième national dans la phase préliminaire de la CAN 2000, croyez-vous encore aux potentialités de nos représentants cadets nationaux ? Si oui, quels sont vos éléments d'optimisme ? Si non, que faire en vue d'un début de solution ?

M. Martin Adjagodo : Notre onzième national n'a pas pu passer victorieusement le cap des préliminaires. Après avoir battu les Angolais au pays par le score de deux buts à

un, il est sorti de la compétition par les Angolais avec le score de deux buts à zéro. Point n'est besoin de rappeler le contexte peu favorable de préparation qui selon moi, malgré la disponibilité de dernière heure manifestée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, ne présageait pas d'un résultat plus satisfaisant.

Imaginez une institution comme la fédération béninoise de football (F.B.F), gestionnaire de l'équipe nationale qui, à quelques jours d'un match aussi décisif, ne savait pas encore combien le gouvernement, propriétaire du onzième national, mettrait à son actif pour sa préparation. Et l'on se complait à dire

(Lire la suite à la page 4)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

AU BÉNIN, LA CORRUPTION, CETTE GANGRÈNE DE NOTRE TEMPS SE PORTE BIEN

Le général Mathieu Kérékou préside depuis bientôt vingt-huit mois aux destinées de la République du Bénin. Le bilan de sa gestion, loin de satisfaire globalement le peuple béninois, premier concerné, est interprété de façon kaleidoscopique.

Sur le sujet, le journal La « Croix du Bénin » a réalisé une interview exclusive avec le Dr Émile Derlin Zinsou, ancien Président de la République, conseiller spécial du Président Kérékou.

Les grands défis auxquels le Bénin se trouve confronté, la corruption galopante assortie d'approches de solution ont été abordés à cette occasion.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le Président, au cours du Conseil national de votre parti, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), vous avez laissé entendre que le gouvernement navigue à vue. Quelles raisons, selon vous, expliquez-vous une telle affirmation ?

Dr. Émile Derlin Zinsou : Je n'ai pas dit que le gouvernement navigue à vue. J'ai dit que pendant les deux années écoulées depuis le dernier congrès de l'UNDP, le gouvernement nous a offert souvent l'image d'une véritable cacophonie, d'une lenteur dans la prise des décisions et dans leur exécution, l'impression d'une absence d'autorité responsable et obéie; chacun dans l'équipe n'en faisait qu'à sa tête. Le constat est patent. Il est exprimé par l'opinion publique et la plupart des organes de presse.

J'ai dit aussi que malgré cela des réalisations ont été faites dans le secteur de l'équipement, des infrastructures, du social, etc. mais nous pouvons et devons mieux faire. Les goulots d'étranglement de l'action sont multiples. On devrait les briser avec davantage d'énergie et de continuité.

«La Croix du Bénin» : Tout en vous remerciant pour ces précisions, Dr Émile Derlin Zinsou, je me permets de rappeler que, ancien Président de la République du Bénin, haut responsable du Parti politique UNDP, vous êtes actuellement le conseiller spécial du Général Mathieu Kérékou, Chef de l'Etat. À ce titre donc, l'occasion vous est sans doute donnée de faire connaître au Président de la République vos points de vue et suggestions sur les grands défis auxquels le Bénin se trouve confronté. Pouvez-vous nous en faire part ?

Dr. Émile Derlin Zinsou : Les défis auxquels notre pays, le Bénin, est confronté sont connus de tous.

Il y a d'abord la paix et la cohésion nationale sans lesquelles rien de valable n'est possible.

La paix nous l'avons et devons nous en réjouir. La cohésion nationale est à défendre et à parfaire parce que menacée par



Dr. Émile Derlin Zinsou

un régionalisme étiqueté, à court terme, qui n'est en fait que du tribalisme.

Il y a ensuite le développement, mot qui recouvre l'économique, le social, le culturel... Le social et le culturel coûtent chers. Sans un développement du secteur économique, une bonne santé économique, tout le reste demeure illusoire. Les meilleures intentions, les programmes les mieux élaborés ne sont que vœux pieux s'ils ne sont pas assortis de moyens qui permettent leur réalisation.

Vous savez que la base de notre économie est avant tout et essentiellement agricole. La rigueur du jugement ne doit pas pousser à l'injustice. Reconnaissions que quelques progrès timides ont été accomplis. Ils sont loin d'être suffisants.

Voyons par exemple la dévaluation. Elle ne pouvait profiter et n'a vraiment profité qu'aux pays qui ont beaucoup de matières et de produits à exporter; la Côte d'Ivoire par exemple. Ce n'est pas notre cas qui n'exportons en fait que le coton. Le reste est quasi inexistant. Je le sais autant qu'importe, dans une situation comme celle de notre pays où tout est prioritaire, les choix ne sont pas faciles. Mais comment faire autrement puisque gouvernement c'est choisir.

De 1990 à ce jour, d'autres filières agricoles qui existent auraient dû faire l'objet d'une promotion plus vigoureuse et rapide. Il n'est pas normal non plus, qu'ayant dans tous les secteurs des besoins importants, nous ne soyons pas capables de consommer totalement et rapidement les crédits mis à notre disposition et d'être toujours prêts à utiliser de nouvelles tranches de crédits.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le Président, quelles approches de solutions préconisez-vous concrètement face à la situation politique, économique et sociale du Bénin du Renouveau qui ne paraît guère inciter à l'optimisme ?

Dr. Émile Derlin Zinsou : Ce que j'ai dit plus haut répond en partie à votre ques-

tion. Il s'agit de corriger les défauts que je viens de signaler et quelques autres.

Sur le plan politique, il n'y a aucun vrai débat sur des projets de société ou les grandes orientations qui peuvent permettre de construire un pays viable et moderne.

La multiplication des partis est devenue ridicule.

Malgré les initiatives prises et les efforts entrepris en vue de la moralisation de notre vie publique, la corruption, cette gangrène de notre temps, se porte bien.

Que préconiser ?

D'abord que l'autorité de l'Etat s'exerce dans toute sa plénitude, ce qui n'est pas à confondre avec la dictature. L'autorité, pour être reconnue et efficace ne va pas sans justice ni exemplarité. Elle

ne peut pas être une succession de foudades mais l'exercice quotidien, tranquille et sans concession à l'égard de tous, de l'application de la loi.

J'entends parfois dire ici et là que les maux dont nous souffrons ne sont pas exclusivement ceux du Bénin mais sont répandus dans les autres pays comme si la peste des autres devrait nous amener à nous réjouir de notre choléra.

Pour conclure et me répétant une fois encore je dirai :

Rien ne changera tant que nous ne nous serons pas donné un « supplément d'âme », c'est-à-dire un supplément de patriotisme, de respect du bien public, de respect de nous-mêmes.

Propos recueillis par Barthélémy Assogba Cakpa

LOCATION-GÉRANCE DE LA SOCIÉTÉ DES CIMÉNTS D'ONIGBOLO :

IL FAUT METTRE FIN À LA DÉLATION

(Suite de la première page)

être confondu avec une expérience en gestion globale de la production du ciment.

La légèreté qui a caractérisé le processus d'adjudication de la SCO ne peut laisser indifférent aucun citoyen soucieux du développement industriel du Bénin. Pour corriger le tir, les autorités ont adressé aux six soumissionnaires une correspondance dont l'objectif est d'obtenir des précisions sur la preuve de leur professionnalisme et leur capacité financière à réhabiliter l'usine. Ladite correspondance a aussi abordé le règlement du loyer fixé à sept milliards de F CFA.

Si la société Lafarge-SCB a apporté des réponses détaillées aux différentes questions soulevées par ladite correspondance, les autres sociétés sont plutôt enlisées dans des théories. Par ailleurs, au lieu de répondre avec précision à la question touchant le loyer fixé à sept milliards F CFA au minimum assorti de propositions des échéances, Myc-FCB et Scancem se sont contentées de s'engager à augmenter le loyer après négociation avec le gouvernement.

Or l'essentiel c'est que la mise en location-gérance de la SCO soit effectuée dans la transparence et au mieux des intérêts du Bénin et du Nigeria, prioritaires. C'est pourquoi ce marché doit être attribué à un investisseur fiable, averti, capable de rénover les installations techniques et de se conformer strictement aux exigences du cahier de charges.

Pour toutes ces considérations on se demande par quelle gymnastique intellectuelle et au nom de quelle déontologie la commission d'adjudication a pu élire, au détriment de Lafarge-SCB, respectivement à la première et à la deuxième places, le groupe Myc-FCB et Scancem à qui, par ailleurs, il est reproché la surfacturation et le pillage organisés.

Logiquement, ces deux sociétés placées en tête doivent être déclassées au profit de la société Lafarge-SCB qui, ayant rempli les conditions d'éligibilité, a, en plus, fixé le loyer à huit milliards de F CFA avec des échéances précises.

En vérité la location-gérance de la SCO n'a jamais été aussi compliquée qu'on a voulu le faire croire au peuple béninois. Du moment où la moralisation de la vie publique doit être le credo du développement du Bénin, l'on ne doit lésiner sur aucun moyen pour extirper les tricheurs et les bribes galeuses. Il ne sera donc à rien de chercher des bousculades émissaires qui obstrueront les diverses phases de négociation de l'adjudication de la location-gérance de la SCO ou de jeter le discrédit sur tel ou tel ministre, dont la pécule aura été de bousculer les intérêts personnels et égoïstes au profit de l'intérêt général du peuple béninois.

Halte donc à la délation et en avant pour la défense de l'intérêt national dans la transparence et la vérité.

Barthélémy Assogba Cakpa

98

28 AOÛT 1998

« LA CROIX DU BENIN »

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA

TOURNEE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR : M. TAWÉMA CONJUGUE SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT

Ce qui fait le développement, c'est l'homme et la société. Mais si le développement appelle à la responsabilité de la société, celle-ci ne peut se consacrer au développement que dans la sécurité au quotidien. Tel est la logique qu'il faut établir avec la tournée du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration territoriale dans les départements du pays. La première du genre que M. Daniel Tawéma effectue en sa qualité de MISATA, cette tournée l'a conduit lundi 17 et mardi 18 août 1998 à Parakou et dans le Borgou. Le ministre y a rencontré le personnel de commandement de l'administration. Ils ont ensemble tenu des séances de travail consacrées essentiellement aux problèmes de sécurité mais aussi à ceux spécifiques aux circonscriptions administratives, de même qu'aux rapports de collaboration entre les différents acteurs de développement.

Venu à l'écoute des autorités locales et de leurs administrés, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration territoriale a invité tout naturellement ses interlocuteurs à lui présenter l'état des lieux. Il s'agit des interventions des forces et des autres, en ce qui concerne le département de l'Atacora, que les questions de préoccupation majeure portent notamment sur : la criminalité, le trafic et l'usage du chanvre indien, les conflits domaniaux, les problèmes de succession, de chefferie traditionnelle à Kérou et Bassila par exemple; les vols à main armée, les homicides volontaires, la transhumance des enlevements de femmes et de mineurs, la consommation abusive d'alcool frelaté etc.

Face, en particulier, à l'ampleur de l'insécurité qui sévit dans le département de l'Atacora, d'autant qu'il a proposé au ministre la création de postes avancés de gendarmerie et de policiers dans certaines localités frontalières aux pays voisins et l'augmentation des effectifs des forces de sécurité publiques.

Par ailleurs, dans l'exposé du préfet Jean Kouagou NTcha, l'accent a été mis sur les difficultés rencontrées en raison des pluies, le manque de personnel qualifié dans les services, le délabrement des bureaux et logements administratifs, la défaillance de la couverture télévisuelle et radiophonique, le non dédommagement des sinistres de Djougou et de Nantingou etc.

ATLANTIQUE

RENFORCEMENT DU SECTEUR DE L'ARTISANAT: UNE CHAMBRE DE MÉTIERS EST EN CRÉATION

Maitres artisans et chefs d'entreprises artisanales béninois étaient nombreux à assister à l'installation de la commission préparatoire sur la création de la chambre de métiers au Bénin. Manifestant ainsi un vif intérêt pour l'objet de cette cérémonie d'installation qui s'est déroulée mardi 18 août dernier à l'INFOSEC de Cotonou. Il ne pouvait en être autrement dès lors que l'acte qui se posait concernait au premier chef les artisans. Mais aussi le gouvernement qui, depuis quelques années, mène des réflexions avec les organisations des artisans afin que cette préoccupation commune de mise en place d'une chambre de métiers puisse se concrétiser. Pour l'heure, l'important est de bien dérouler. C'est pourquoi et dans cet esprit que le ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Me Marie-Elise Ghédoa qui procéda ce jour-là à la cérémonie d'installation de la commission préparatoire a tenu à rappeler les étapes successives déjà franchies pour en arriver à ce point.

BORGOU

UNE MATURATIONACHEVÉE

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que ce projet est sous-tendu par un engagement politique certain de la part du gouvernement. Le processus en cours en témoigne amplement. Au commencement s'est tenu un seminaire à l'intention des artisans du 18 au 23 novembre 1996 à Lokossa sur les missions et le fonctionnement d'une chambre de métiers; ce projet était également au centre des préoccupations des artisans lors de la conférence économique nationale en décembre 1996; en 1997, autres les concertations qui ont alors démarré entre l'administration, les artisans et les structures d'appui, les parties en concertation ont effectué un voyage d'étude au Sénégal, au Mali et en Côte d'Ivoire du 10 au 27 mars 1997. C'est suite ces actions que le PNUD a nommé un consultant du BIT pour l'étude de faisabilité, ce qui a débouché sur un rapport validé le 30 mars 1998.

La maturation d'un tel processus de création ne peut qu'inspirer confiance aux différentes partenaires impliqués dans le projet de chambre de métiers. C'est donc sans surprise que l'initiative qui a démarqué le soutien de plusieurs organisations et institutions tant nationales qu'internationales. Par la voix de leurs représentants, elles ont unanimement promis de néançons aucun effort pour la réussite du projet. Il s'agit, entre autres, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCIB), de la Fédération nationale des artisans du Bénin (FENAB), et de la Fédération des coopératives de production artisanale et de servitude.

La commission préparatoire a surtout pour mission d'établir les textes fondamentaux pour la création de la chambre de métiers. Évaluer, chercher et obtenir les moyens nécessaires à la création et au fonctionnement de la chambre, concevoir et mettre en œuvre un plan de formation pour les leaders professionnels élus pour siéger à l'Assemblée consultative.

Notons que le secteur informel occupe 95,5% de la population active béninoise et contribue pour plus de 50% au PIB.

OUÉMÉ

UN CADRE DE CONCERTATION POUR LES ASSOCIATIONS D'ARTISANS

MONO

INSERTION DES SANS-EMPLOIS DANS L'AGRICULTURE : TOURNÉE DE SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES DE CRÉDITS

Une délégation du Comité national de suivi du Programme d'insertion des sans-emploi dans l'agriculture (PISEA) a séjourné au cours de la semaine du lundi 17 août dernier dans le département du Mono. La délégation avait pour mission dans le Mono de vérifier l'effectivité de l'insertion des sans-emploi dans l'agriculture et d'apprécier le niveau de réalisation des micro-projets financés et les difficultés rencontrées sur le terrain par leurs bénéficiaires.

ZOU

SEMAINE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

La semaine de l'éducation des adultes a été lancée lundi 24 août 1998 à l'Efema, dans la sous-préfecture de Dassa par le représentant du ministre de la culture et de la communication.

C'est une manifestation qui a lieu chaque année depuis son institution par l'UNESCO. Le rendez-vous de l'Efema était une occasion propice pour le directeur de cabinet du MCC d'en souligner le principal objectif: susciter l'adhésion d'un plus grand nombre de personnes aux différents programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes.

Une caravane sillonne nos six départements durant la semaine retenue afin de porter aux populations le message véhiculé par les organisateurs.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

SPORT... SPORT... SPORT... SPORT... SPORT...

POURQUOI LES TOLINU APPELLENT-ILS TAKPA UNE VARIÉTÉ D'ARACHIDE ?

Les Tolimu des royaumes de Toli-Bosito et de Toli-Cada connaissaient trois variétés d'arachide dont les deux plus anciennes remontent à la période précoloniale. Elles ont respectivement pour nom koga et takpa. La première est ainsi appelée à cause de sa coque allongée contenant trois graines blanchâtres. La deuxième a une coque plus courte et plus grosse. C'est son nom qui sera l'objet de cet essai.

* *

En République du Bénin comme au Nigeria, le nom Takpa évoque toujours celui d'un important groupe ethnique. Ce dernier habite une région voisine du pays yoruba et dont la capitale est Bida, au Nigeria. Pour se désigner eux-mêmes, les membres de cette communauté socioculturelle se disent Nupe, un synonyme du nom Takpa utilisé de préférence par les Yoruba et d'autres voisins. C'est donc la première fois qu'il est question, dans une étude, du mot takpa employé non pour désigner une ethnie, mais pour nommer une denrée agricole, une variété d'arachide.

La première question est de se demander si ces deux noms sont les mêmes ou s'il s'agit d'homonymes; c'est-à-dire si c'est toujours l'ethnonyme Takpa qui a été employé pour désigner l'arachide ou si c'est d'un autre mot qu'il s'agit. Aux dires de nos informateurs, il est question du même mot ayant deux contenus et non de deux mots désignant deux réalités différentes.

Si tel était le cas, pourquoi les Tolimu désigneraient-ils une variété d'arachide par le nom d'un groupe ethnique originaire du Nigeria et dont les ressortissants ne sont, en fait, qu'une infime minorité en République du Bénin? De deux hypothèses, l'une : soit cette variété d'arachide est venue du pays takpa pour la région tolifi, soit les Takpa en ont été les importateurs à partir de leur propre pays ou d'un autre foyer de diffusion. Étant donné que le pays Takpa et/ou ses ressortissants sont, aux yeux des Tolimu, concernés d'une manière ou d'une autre par l'arrivée chez eux de cette arachide, il se seraient simplement contentés de lui donner le nom takpa. Toutes ces considérations ne sont en fait que des hypothèses de travail basées à partir des maigres informa-

tions que nous avons pu collecter auprès de nos traditionalistes de Toli.

Enfin, nous aimerais savoir depuis quand le mot takpa pour nommer cette variété d'arachide a fait son apparition dans le vocabulaire botanique des Tolimu dont les ancêtres sont arrivés dans la région aux environs du XVII^e siècle. Les détenteurs des sources orales ne nous sont pas d'un grand recours dans ce souci d'éclaircissement chronologique puisqu'ils se contentent seulement de dire que ce mot était utilisé par les ancêtres pour désigner cette variété d'arachide. Il ne fait donc pas de doute que ce vocable remonte à la période précoloniale, bien avant un autre nom botanique, *azin-monito* contemporain, lui, de l'arrivée du colonisateur français et utilisé pour désigner dans cette même région et ailleurs sans doute une autre variété d'arachide.

CONCLUSION

La problématique qui sous-tend cet essai sommaire est la migration des plantes et de leurs noms, à l'intérieur du continent. S'il est utile de connaître comment les plantes sont venues d'autres continents pour l'Afrique, les chercheurs ne s'intéressent pas beaucoup aux migrations de plantes et du vocabulaire qui les accompagne d'une région de l'Afrique à l'autre. Il y a lieu d'être toujours attentif aux problèmes de datation, de chronologie, si utiles et si nécessaires dans toute réflexion historique.

Enfin, il est souhaitable que les recherches futures soient orientées vers l'ethnologie du nom takpa et les autres régions où il désigne aussi cette même variété d'arachide.

NOTES

1^{er}) Cette étude n'a été possible que grâce aux informations suivantes :

— ADONOU Ezan, né vers 1904, cultivateur, quartier Agoua-Tokoli (Toli-Bosito).

— AJIHANU Fanu, né vers 1907, cultivateur, quartier Habié au village Zébi (Toli-Bosito).

— AKONDÉ Du, né vers 1924, cultivateur et devin, quartier Tokoli (Toli-Bosito).

— BABUKU Dosso Aho, né vers 1909, cultivateur, quartier Kpado à Sokodé (Toli-Bosito).

— SHIKPOTO Adrasi, né vers 1947, cultivateur, quartier Afamney dans la commune urbaine de Toli-Bosito.

A. Félix Iroko

LE FOOTBALL BÉNINOIS : LES RAISONS D'UN ÉCHEC

(Suite de la première page)

«Avances... Préférences...» «On verra». Et précipitamment, l'on décide d'accepter les joueurs en structure d'accès au plus performante pourtant préalablement disponible. (Je fais allusion à l'hôtel des sports du stade). Cela après avoir démarqué de l'équipe nationale, avec ses implications financières, été communiqué au gouvernement plusieurs mois à l'avance. Mais, l'activité première de préparation aux compétitions internationales passe par le championnat national. À ce jour, le gouvernement n'a pas encore débloqué un franc pour cela. Si l'on va à démarquer et évolution jusqu'ici, c'est grâce à la bonne volonté manifeste des dirigeants de clubs et du bureau directeur de la FBF. À tout cela s'ajoute le travail précipité par la Fédération de nos joueurs professionnels à la rescoupe. Et c'est sans aucun match de préparation avec les locaux que nous sommes allés en compétition contre l'Angola, un géant du football africain dont on a vu les puissances à la Coupe d'Afrique des Nations 98 de Ouagadougou.

Dans un tel contexte de préparation, il est difficile voire impossible d'obtenir un résultat positif en dépit de toutes les potentialités tant physiques que mentales de l'équipe. Quant à nos cadets nationaux, le contexte de préparation s'apparente déjà à celui des seniors. C'est le bureau directeur de la FBF, qui, pour pallier à cette défaillance de préparation qui passe aussi par la mise à vert à l'égard des joueurs et en complément de deux stages de préparation effectués au Ghana et au Nigeria, de courte durée grâce au concours du MJSI (cela mérite d'être précis), a décidé de procéder à des aménagements au rez de l'tribune du stade René Pleven pour loger et entretenir les joueurs. Nos joueurs, il faut le souligner, sont animés de bonne volonté. Malheureusement, le soutien nécessaire ne suit pas. Aujourd'hui, avouons-le, la volonté seule ne suffit pas pour réussir en football. Le soutien matériel et financier est nécessaire voire déterminant. Pour sa part, le bureau directeur de la fédération a déjà instruit la direction technique nationale et la préparation pratique est tenue pour souhaitable.

Nous jouerons notre rôle avec les moyens de bord disponibles et la volonté des joueurs. De ce point de vue, je reste optimiste car je n'ai pas oublié notre match contre le Nigeria en phase aller et retour. Jugez-en vous-même.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le Vice-Président, quels enseignements vous inspire la participation des équipes africaines au «Mondial 98»? Comment voyez-vous la politique de développement du football béninois?

M. Martin Adjagodo : La participation des équipes africaines au mondial 98 m'a permis de redécouvrir le caractère politique et multidimensionnel du football. De ce point de vue, il n'échappe pas aux méthodes de gestion des choses sérieuses, depuis la définition d'objectifs jusqu'aux stratégies appropriées. J'ai compris qu'après avoir obtenu de l'Afrique ce que j'en voulais d'elle du point de vue politique, on a su l'écartier de la manière la plus appropriée pour des objectifs conjoncturels essentiellement économiques et politiques à long terme. Les équipes africaines étaient aussi mal préparées et la faiblesse de leurs conditions économiques est une donnée non négligeable car je sais que même à quelques heures d'un match crucial comme celui-là, des joueurs de l'équipe du Nigeria se sont battus pour de petits intérêts... Si la confédération africaine de football ne réalise pas un bilan critique et courageux de ce mondial, l'Afrique risque de perdre

certains priviléges qu'elle a su arracher à la fédération internationale de football association (FIFA). Citons par exemple l'augmentation de la participation africaine au mondial. Je n'en dirai pas plus.

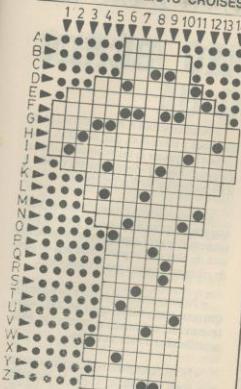
Quant à votre question relative à la politique de développement du football béninois, je dois dire que cela relève d'une volonté politique réaliste. Le gouvernement béninois tient plus de discours qu'il n'agit. Tenez, le ministre de la jeunesse et des sports a dit dans une interview à votre journal courant juillet 98, que la gestion du sport extérieur devrait être assurée par l'Etat. Ce qui lui fait dire que chacun doit jouer sa partition. Cette affirmation politique ne s'est presque jamais traduite dans les faits. Souvent c'est que le ministère se substitue entièrement à la fédération dans la gestion quotidienne alors que le financement d'une activité est assuré. Dans le cas contraire, il demande à la fédération d'assurer le rôle de l'Etat dans la gestion de l'équipe nationale. La politique sportive étant consacrée au Bénin par l'intermédiaire des sports, le rôle de chaque organisme est clairement défini. Dès lors, il importe que chacun joue véritablement sa partition. Quant à la politique de développement du football béninois, la structure organisationnelle existe à travers les catégories d'âge à savoir les minimes, les cadets, les juniors et les seniors. Ce qui lui fait défaut, c'est la volonté politique.

Dommage que ce Etat n'ait pas encore compris que le football, sport-roi, peut favorablement contribuer à son rayonnement et à son épanouissement social. Il peut aussi contribuer à son expansion économique. Ce que nous assistons n'est malheureusement que du saupoudrage. Grâce à une coopération plus dynamique et bien conduite, l'Etat béninois peut, avec ses partenaires, créer des infrastructures minimales sportives, notamment pour le football qui demeure au Bénin, le sport le plus populaire jusque dans nos villages. Également, l'Etat peut former des jeunes qui ne demandent qu'en bénéficier pour bien jouer. Par ailleurs et à travers le programme d'acquisition de la Fédération, il a été expérimenté une approche générale, l'intérêt pour chaque club de supérieure à disposition des autres catégories d'âge. Le gouvernement qui prétend vouloir financer le football dit malheureusement n'a pas mis un sou dans le championnat de ligue division. Mieux c'est l'Etat veut laisser l'existence pour sonner l'or néant. Et ce avec quel moyen: humain (inexistant), matériel (désoeuf) et financier (peu disponible). Pour notre part, nous croyons au développement du football béninois à travers les catégories d'âge exprimées. Mais cela suppose la participation des acteurs de l'Etat à la création et à l'entretien de ces groupes d'âge par lequel le club d'élite grâce à une opérationnalisation soutenue par le pouvoir public. La conjugaison de cette synergie sera gage du succès du développement du football béninois. Quant aux résultats spécifiques de ce pratique de football, je dis donc qu'ils ne sont pas bons. Nous carrioles n'avons pas le droit d'oublier d'où nous venons. Avant notre prise en main du football béninois, plus aucun championnat n'abonnait. C'est le moins le moins des cotisations aux institutions internationales. Pas de salaires aux personnels; l'électricité coupée, l'eau coupée, même le téléphone. Les rares rencontres sportives internationales se soldaient par des défaîtes cuisantes avec les scores lourds 5 à 0, 5 à 1, etc. jusqu'à un passé récent. Aujourd'hui, nous jouons d'égal à égal avec les équipes du continent. Et je crois que avec un peu d'engagement de chacun et de tous, nous serons bientôt à une finale continentale. Cela est bien possible et j'y crois personnellement. Pourvu que toutes les structures impliquées développent de nouvelles stratégies et tout ire pour le mieux.

«La Croix du Bénin» : Monsieur le Vice-Président, il semble qu'il existe des malentendus entre le ministère de la jeunesse, des

(Lire la suite à la page 11)



UN PEU DE DISTRACTION**LE BÉNIN EN MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT**

- A. Camarades. — B. Empêcher. — C. Douze mois. — D. Démonstratif. Tronc d'arbre. — E. Durée des fonctions d'un proviseur. — F. Monnaie de l'antiquité chez les Égyptiens. Colère antique. — G. Epouse. que Irritera. — H. Pouf. Déployait. — I. Eaux salées et saumâtres. Terre entourée d'eau. — J. Prédicateur. Terre en eau. Longues étoffes drapées. — K. Certificat. — L. Initiales de cour. Période. — M. Enveloppés de graines. — N. Prénom. Boisson. — O. Etat d'Asie. — P. Sélection. Consonnes de soupe. — Q. Nid d'abeille. — R. Prénom inversé. — S. Article. Cravate. — T. Tendres. — U. Couche. — V. Proverbe. Consonne double. — W. Navré. — X. Rappos constant. Héroïne espagnole. — Y. Compagne. — Z. Etat d'Asie.

VERTICALEMENT

- 1. La biche est sa femelle. — 2. Enjeu. — 3. Chemin. Possessif. — 4. Durillon. Action de damer la terre. — 5. Gommandrée inversée. Obtempore. Pieuse abréviation. — 6. Perroquet. Maison de campagne. Forgeron. — 7. Esprits des morts. Prendre une emprise. Assassinat. Général sudiste. Symbole du fascisme. — 8. Chiffres romains. Entailles. Matrice de défense. Expédition. — 9. Note musicale. Metal précieux. Interjection espagnole. Garder. Pointe de come. Sigle de paix. — 10. Ragou grossier. Apaisés. Venelles. — 11. Gamin de Paris. Dieu de la guerre.

BONNE SANTÉ**Bébés nourris au sein = bébés plus intelligents ?**

Ce sont des chercheurs néo-zélandais qui l'affirment : les enfants nourris au sein pendant une durée minimum de huit mois auraient à huit ou neuf ans un quotient intellectuel légèrement supérieur à ceux élevés au biberon.

Doit-on vacciner les enfants contre la coqueluche ?

Vrai et faux. On doit vacciner tous les enfants ne présentant pas des contre-indications au vaccin anti-coquelucheux. En pratique, il faut écarter de cette vaccination les enfants ayant été victimes de maladies nerveuses (convulsions notamment) ainsi que les enfants ayant présenté des réactions anor-

mément importantes lors de la première injection du vaccin.

Dans la mesure où la coqueluche est une maladie particulièrement grave chez le nourrisson, il importe de commencer la vaccination dès que l'âge de l'enfant et la capacité de son organisme à

réagir efficacement au vaccin le permettent. En pratique, on commence la vaccination vers trois à quatre mois (trois injections à un mois d'intervalle) et on fait une injection de rappel un an après la troisième injection.

Claire Viognier

Toute disposition prise pour éviter un mal est une précaution. Précaution contre une maladie, une épidémie ; prévention, prophylaxie, prudence et

Ventre à terre. Quant à mettre quelqu'un plus bas que terre c'est le condamner, le dénigrer, une expression de mépris opposée à porter aux nues ou au

FAÇONS DE PARLER**DES MOTS ET DES FAUTES**

Piquants. Blesser. — 12. Amenés hors d'un lieu. — 13. Termination verbale. Planète monocydène. — 14. Habitants.
(Réponse en page 10)

JEU DES SEPT ERREURS

Exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis six fautes. Relevez-les.



(Réponse en page 10)

MOTS SYNONYMES

Découvrez deux mots synonymes comportant sept et cinq lettres, en utilisant toutes les lettres mentionnées sur le ballon ci-dessous.



(Réponse en page 10)

assurance pour plus de sûreté, c'est-à-dire par précaution.

Le verbe conclure, un verbe qui provoque souvent des fautes.

L'envie de mettre un *E* final au présent : « Je confue » est assez fréquent. Et pourtant le verbe *conclure* est du troisième groupe, et le verbe *conclure* n'existe pas. Alors on doit écrire tout normalement : *je conclus (us), il conclut (ut).*

Autofutur : *je conclurai sans mettre un E intercalaire, tu concluras, il conclura...*

AUTOUR D'UN MOT
Politesse, de l'italien politesse de polito (poli).

L'ensemble des règles relatives à la bonne tenue en société c'est la politesse. On observe la politesse, le savoir-vivre, la bonne éducation, la bienséance et la correction.

On peut être d'une politesse exquise, raffinée ; c'est la galanterie, l'amabilité, la gentillesse ; une démonstration exaggerated de politesse devient obsequieuse et comme on dit familièrement ce sont des salamalecs.

La politesse se manifeste par les bonnes manières, les prévenances, l'empressement. On salue, on se découvre, on s'incline ou donne l'accolade. On peut aussi offrir le bras à une dame, s'effacer devant quelqu'un ou lui céder la place. Les formules de politesse sont nombreuses : bonjour, bonsoir, veuillez agréer, meilleurs sentiments, considération distinguée, respectueusement ou sincèrement vôtre.

* La politesse est une clé d'or qui ouvre toutes les portes », dit un proverbe français.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Sigle et siglé...

Un sigle est un groupe de lettres initiales constituant l'abréviation d'un mot : fréquemment employé depuis très longtemps. On parle de sigles des manuscrits anciens.

Beaucoup plus récent, l'adjectif siglé ou siglée est apparu il y a une quinzaine d'années. Est siglé tout ce qui porte un sigle.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec le terrain et la terre.

Un terrain d'entente : ensemble de propositions communes sur lesquelles deux adversaires sont d'accord et qui servent de base à un débat, une discussion.

Gagner ou perdre du terrain : prendre ou perdre l'avantage.

Sur le terrain : sur place. Autrefois on allait sur le terrain ou encore sur le pré.

Tâter le terrain : mesurer avec prudence la situation avant d'agir. Et enfin l'expression : *Je ne vous suivrai pas sur ce terrain* : je ne m'engagerai pas dans ce débat... ce terrain de discussion.

Avec le nom *terre*, on peut également citer :

Terre à terre, ce qui concerne des réalités matérielles. À l'origine *aller terre à terre* concernait un cheval qui courrait aussi près que possible de la terre...

Ventre à terre. Quant à mettre quelqu'un plus bas que terre c'est le condamner, le dénigrer, une expression de mépris opposée à porter aux nues ou au

NATION

PLAN D'ORIENTATION 1998 - 2002 UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION AU BÉNIN

« Chaque atome de silence est la chance d'un fruit mûr » disait Paul Valéry. *Le fruit mûr, je vous le livre aujourd'hui.*

C'est par ces mots que le professeur Albert Tévoédjiré, ministre du plan, de la restructuration et de la promotion de l'emploi s'est adressé, le jeudi 20 août 1998, aux journalistes, aux diverses personnalités politico-administratives et organisations non gouvernementales ainsi qu'aux représentants du corps diplomatique. C'était à l'occasion de la présentation du plan d'orientation du Bénin, pour la période 1998-2002. Le Benin Sheraton Hotel a servi de cadre à cette manifestation.

« Lutter contre la pauvreté pour consolider la croissance économique », thème central de ce plan d'orientation qui vient d'être porté à la connaissance du public est évidemment.

Ce plan ambitionne de relever quatre défis majeurs qui sont :

- l'amélioration de l'environnement macro-économique,
- la consolidation de la croissance économique,
- le développement du capital humain et
- le renforcement de la bonne gouvernance.

CADRE D'ORIENTATION À PLUS D'UN

À en croire le professeur Tévoédjiré, les objectifs et orientations stratégiques contenues dans ce plan en constituent des éléments essentiels et un cadre de référence au Programme d'ajustement structurel, au programme d'action du gouvernement, au programme d'investissements publics.

Rompt avec la conception classique, ce plan, selon ses initiateurs, devra servir de cadre d'orientation aux pouvoirs publics dans leurs actions, aux opérateurs économiques privés nationaux et étrangers dans leurs activités, de même qu'aux partenaires au développement et aux organisations non gouvernementales dans leurs interventions.

L'opportunité d'un tel plan d'orientation pour les cinq années à venir réside essentiellement dans le fait que les performances économiques demeurent imperceptibles. Selon le ministre du plan, le climat de détente résultant de la mise en œuvre des résolutions de la Conférence des Forces vives de février 1990 et du processus de tables rondes a permis de doter un certain nombre de secteurs de stratégies. La bonne tenue des cours mondiaux du coton et l'amélioration de l'environnement régional, selon toujours le ministre du plan, doivent être également signalées comme ayant participé à l'atteinte de ces résultats. Cependant et comme le précise le professeur Tévoédjiré, tous ces progrès sont encore précaires et fragiles. Et cela a fait

rappeler au ministre Tévoédjiré que «seul ce qui fait mal, très mal saisi l'homme tout entier et accélère le processus d'irruption de l'esprit en lui».

« Nous avons mal aujourd'hui, poursuit le professeur Tévoédjiré, parce que le solde global des finances publiques demeure déficitaire de même que la balance commerciale; la diversification de notre production d'exportation n'est pas encore réalisée; de nombreux concitoyens sont sous-employés ou au chômage.

« Nous avons mal, parce que toutes les couches n'ont pas accès aux services sociaux de base, les rendements dans nos établissements scolaires et universitaires demeurent faibles. De plus, notre pays aborde le vingt-et-unième siècle dans un contexte mondial fait d'incertitudes et de mutations de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes caractérisées par :

— la mondialisation qui ouvre l'économie et le commerce international à la concurrence, obligeant chaque pays à la compétitivité,

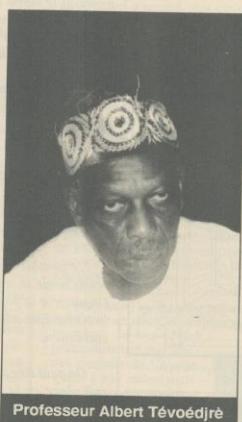
— les volontés d'affirmation, de prise en charge et de responsabilisation à la base».

OBJECTIFS À RELEVER

C'est en vue de réussir à créer les conditions économiques et sociales propres à lutter contre la pauvreté pour consolider la croissance économique pendant les cinq prochaines années que ce plan d'orientation s'appuie sur un scénario objectif selon le professeur Tévoédjiré, et qui dégagé la vision de développement et propose des orientations et actions stratégiques afin de relever les objectifs induits à savoir :

— améliorer l'environnement macro-économique à travers des réformes hardies dans les domaines des finances publiques pour en faire un véritable instrument d'incitation. Un tel instrument permettra de mobiliser des ressources pour financer le développement et assurer notre insertion dans le mouvement sous-régional d'intégration économique. Les efforts devront être faits pour assurer la densification du secteur bancaire;

— consolider la croissance économique grâce aux actions devant contribuer à assurer la compétitivité des secteurs économiques et la diversification de la production. La transformation agro-industrielle, la mobilisation de nos compatriotes de



Professeur Albert Tévoédjiré

l'extérieur, la promotion du secteur privé, le développement du tourisme, la valorisation des avantages comparatifs avec la mise en place d'infrastructures de communications performantes et la dynamisation de la production minière seront judicieusement exploités pour insuffler une véritable dynamique aux secteurs à fort potentiel de croissance et pour impliquer davantage tous les groupes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes à la production nationale;

— développer le capital humain qui est le capital le plus précieux dont dispose toute nation. La réalisation de cet objectif passe par une meilleure résolution des questions de population, de santé, de logement, d'environnement et surtout de formation pour bâtir une armée de combat économique.

La promotion de l'alphabétisation et la démocratisation de l'enseignement technique et professionnel, l'amélioration du cadre de vie et la santé sont les piliers sur lesquels doit s'appuyer le développement humain;

— renforcer la bonne gouvernance par l'instauration d'un environnement juridique, réglementaire et institutionnel propice à promouvoir une meilleure gestion des affaires publiques et le développement des activités économiques.

Ainsi, les grands objectifs du plan d'orientation, selon le ministre Tévoédjiré, intègrent de manière cohérente toutes les composantes du programme d'action du gouvernement qui constituent les volets opérationnels des stratégies correspondantes.

ESPÉRANCE

Et cela justifie l'espérance du professeur Tévoédjiré exprimée en ces termes :

« Nous espérons et nous croyons qu'à l'orée du troisième millénaire, à l'heure du bilan de ce plan d'orientation, notre pays, s'il le veut, aura beaucoup changé.

« Nous espérons et nous croyons parce que nous y travaillons que les actions stratégiques retenues dans le plan auront contribué à atteindre un taux de croissance de 6,4% et auront permis d'amener le taux de couverture des importations par des exportations de 78% en 1997 à 85% en 2002.

« Nous espérons et nous croyons parce que nous y travaillons que, en 2002, nous aurons fait passer le financement intérieur du programme d'investissement public à 25% au lieu de 18% actuellement.

« Nous espérons et nous croyons parce que nous y travaillons, qu'à l'orée du troisième millénaire l'espérance de vie au Bénin sera de plus de cinquante-huit ans au lieu de cinquante-quatre ans actuellement.

« Nous espérons et nous croyons parce que nous y travaillons que l'an 2002 verrà le taux de scolarisation passer de 69% actuellement à 78% au moins.

« Nous espérons et nous croyons parce que nous y travaillons que la mortalité infantile juvénile passera de 167‰ aujourd'hui à 132‰ à la fin de ce plan.

« Nous espérons et nous croyons, parce que nous y travaillons, qu'en abordant le troisième millénaire, toutes les communautés béninoises tiendront jalousement au Minimum Social Commun comme à une conquête irréversible, que les routes Savalou-Djougou et Natitingou-Porga ne seront plus des projets en discussion avec nos partenaires mais bien des réalisations en construction finale et qu'alors le contrat de proximité immédiate avec un pays comme le Burkina Faso brillera comme l'étoile du berger.

« Nous espérons et nous croyons ensemble, parce que ce plan n'est pas l'œuvre d'un homme ou d'un ministre. Il est l'œuvre collective de tout le gouvernement, de l'administration publique, celle du pouvoir central et de nos six départements, du Conseil économique et social, de cercles d'études indépendants, d'organisations non gouvernementales de développement (...)

« Nous sommes tous individuellement et collectivement la chance d'un Bénin — carrefour d'Afrique, trait d'union exceptionnel — « à gate to 200 million consumers », la porte sur un marché de 200 millions de consommateurs. Nos entrepreneurs, nos initiateurs de projets, nos femmes ingénieries et endurantes doivent conquérir ce marché-là. Tant il est vrai que, selon un de mes professeurs du grand séminaire, le père Joseph Guérin, « toute minute perdue est une occasion donnée à Satan ».

« Aujourd'hui, je vous dis, toute minute perdue est un manque à notre effort commun de nous développer. Toute minute perdue est une complicité pour l'extension de la misère et pour freiner le concept du Minimum social commun... ».

Il est à souhaiter simplement avec le Président Mathieu Kérékou, dans sa préface au plan d'orientation 1998-2002, « qu'il soit pour toutes les Béninoises et tous les Béninois, un outil d'aide à la décision en vue de bâtir un Bénin prospère, indépendant et digne ».

Guy Dossou-Yovo

RÉFORME DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE : SUR LA DERNIÈRE LIGNE DROITE DEVANT CONDUIRE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DU BÉNIN

En votant au mois de juillet 1998 les cinq lois sur la réforme de l'administration territoriale, l'Assemblée nationale du Bénin instaure de fait le cadre juridique de l'exercice du pouvoir à la base. Il suffit de lire l'article premier de la Loi N° 97/028 portant organisation de l'administration territoriale pour s'en convaincre:

« L'administration territoriale de la République est assurée par les autorités et services déconcentrés de l'Etat et par les collectivités territoriales décentralisées dans le cadre défini par la présente Loi. Les circonscriptions administratives de la République du Bénin sont des départements. Il est créé une collectivité décentralisée dénommée la commune. D'autres collectivités décentralisées peuvent être créées par la loi ».

LE RÔLE SALUTAIRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le nouvel ordre du gouvernement reste ici la détermination par lui, en conseil des ministres, des chefs-lieux de chacun des départements sur la base des critères fixés par le législateur et ce, après le contrôle de conformité avec la Constitution par la Cour Constitutionnelle.

Ces critères sont :

- statut actuel de chef-lieu de département; ou
- poids démographique;
- poids économique;
- infrastructures administratives, judiciaires et socio-communautaires;
- concentration de services et structures publiques;

* lieu d'implantation d'une majorité de services déconcentrés;

- * siège des centres et réseaux de communication;
- * services sanitaires;
- * services de sécurité publique et de protection civile;

— position géographique la plus orthocentrale possible par rapport aux limites du département;

— tradition historique de ville centre et de zone d'affluence des habitants.

Le contrôle de conformité par la Cour Constitutionnelle passe et les textes de loi promulgues, le gouvernement pourra encadrer la mise en place des structures prévues par la loi. Le rôle par exemple des collectivités locales dans l'encadrement de la démocratie est grand. Et la Loi N° 97/029 portant organisation des communes l'atteste entre autres dans ses articles premier et deuxième par ces termes:

— « La commune est une collectivité territoriale dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle s'autorise librement par un conseil élu dans les conditions fixées par la présente loi ».

— « La commune constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales ».

Et l'article 84 de la même loi de préciser:

« La commune élaboré et adopte son plan de développement. Elle veille à son exécution en harmonie avec les orientations nationales

en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population. Dans ce

* Elle élabore les documents de planification nécessaires:

- * le schéma directeur d'aménagement de la commune;
- * le plan de développement économique et social;
- * les plans d'urbanisation dans les zones agglomérées;
- * les règles relatives à l'usage et à l'aféction des sols;
- * les plans de détails d'aménagement urbain et de lotissements.

— Elle délivre les permis d'habiter et les permis de construire ;

— Elle assure le contrôle permanent de la conformité des réalisations et des constructions avec la réglementation en vigueur.

NÉCESSITÉ D'UNE OFFENSIVE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Il apparaît ainsi que de la mise en œuvre réelle de ces lois dépendra le développement effectif des localités du Bénin.

La décentralisation, on ne peut plus clair, implique le transfert de compétences et de moyens par l'Etat aux collectivités locales désormais directement responsables de la conception et de l'application des programmes de développement à la base. Il importe alors que sa mise en œuvre fasse l'objet d'une stratégie efficace d'information de communication. La vulgarisation des textes juridiques et la sensibilisation de tous les acteurs

concernés sont indispensables à la mise à niveau de tous en vue d'une meilleure adhésion populaire à la réussite d'une telle action ni nul sera de trop: organisations non gouvernementales, associations de développement et de la lutte pour les droits de l'homme, syndicats, partis politiques, hommes et femmes de bonne volonté soucieux de donner enfin un vrai contenu à la démocratie au Bénin.

Il s'agit en définitive de faire comprendre aux populations — composées de 60% d'analphabètes — les enjeux de la décentralisation, de leur faire approprier les grandes orientations définies dans les diverses lois qui devront régir la gestion locale, leur expliquer que la promotion du développement local dont il convient désormais actives, implique tout autant de sacrifices que de responsabilités et les amener à adhérer à l'optique de la communauté de base qui induit une nouvelle dynamique de développement local.

Il est urgent, en somme, que chaque acteur se prépare davantage à cette offensive de communication et sensibilisation pour faire du processus de la décentralisation une réussite en faveur de la consolidation de la démocratie au Bénin.

De premier ordre, et ne devant souffrir d'aucune bavure, sera le rôle effectif de la mission de décentralisation créée par décret n° 97-254 du 23 mai 1997 déjà à l'œuvre. Cette mission est chargée entre autres de proposer au gouvernement une stratégie globale pour la mise en œuvre efficace et la gestion dynamique et réaliste de la réforme de l'administration territoriale.

Guy DOSSOU-YOVO

DASSA-ZOUMÈ : À LA DÉCOUVERTE DE L'INTERNAT - ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT-MICHEL D'AKPASSI

Il viendra un Bénin futur, bâti des mains de ses dignes fils qui auront eux aussi écoute avec respect et intérêt ce chant d'espoir continuellement répété et surtout accompagné d'une éducation adéquate, sans résexe rénove, qui rend possible la réalisation effective de ce qu'il énonce. Autrement dit, il doit moins s'agir pour les dévanciers de répondre à leur simple demande mais simplement les jeunes que de les éduquer à leur propre prise en charge pour un lendemain heureux de leur pays. Voilà l'impérieux devoir des adultes vis-à-vis des enfants, que beaucoup ont grande-peine à assumer, abandonnant dans les rues ces hommes de demain dont le nombre croît de manière très inquiétante.

Mais vous qui plongez dans la ténèbre, n'oubliez pas d'espérer au sujet de vos enfants bien-aimés et qui recherchez par mille chemins la plus petite issue d'où jaillira enfin une lumineuse étoile, vous auriez peut-être connu l'Internat Saint-Michel d'Akpassi, que votre angoisse serait partiellement ou totalement dissipée. C'est en effet la maison où, depuis

trois décennies environ, beaucoup d'enfants consolent leurs parents désespérés et où nombreux garçons font la joie et la fierté de la plupart de leurs géniteurs. Le 13 juin dernier encore, ces garçons ont été très nombreux à participer à la triple-fête de fin d'année, des sacrements et d'anniversaire patronal de Son Excellence Monseigneur Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumè. C'est pour chacun d'eux, l'heureuse occasion de se remettre devant l'ingéniosité et le savoir-faire de leurs propres frères qu'ils revoyaient et dédaignaient autrefois. Plusieurs d'entre eux rendent témoignage à l'efficacité de l'éducation proposée à leurs enfants et partagent au surplus, notre souci de vous faire connaître cette terre fleurie à l'épanouissement des hommes en

Zou. La voie principale Savalou-Natitingou même sans détours, dans cette contrée située à 3 km de Banté.

Les objectifs de l'internat saint-Michel sont clairs : assurer la formation intellectuelle et l'éducation humaine des enfants, toutes national et région de notre pays. Ainsi les armes-t-il pour le combat de la vie et les aide-t-il à devenir des hommes, bâtisseurs de l'avenir. Traditionnellement cet internat accueille uniquement des enfants du sexe masculin à partir du cours élémentaire première année (CE1) et les admis au Certificat d'Etudes Primaires (CEP), disposant ainsi de quatre années académiques pour bêcher autour de ces jeunes pousses humaines afin d'y favoriser la montée d'une sève faite de vertus et de savoir-être. C'est là une œuvre de l'Eglise du diocèse de Dassa-Zoumè qui s'accorde par le bon Vouloir du Diacre également, mais qui doit être soutenu par la contribution généreuse des parents à qui le versement d'une pension annuelle de cent trente cinq mille (135.000) F CFA est exigé

jusqu'à ce jour, en attendant de nouvelles dispositions pour les années qui viennent.

Les anciens parents qui ne sont plus retournés à Akpassi depuis quelques années ont aussi du nouveau à apprendre sur cette matinée des enfants. En effet sa dénomination « Internat-Saint-Michel » est passée à « Internat-École catholique Saint-Michel » du fait de l'installation de ses propres classes en son sein. Du coup, les enfants sont entièrement internés dans la faveur d'une survie efficace.

Qu'y a-t-il à ménager ou à économiser encore pour l'éducation des enfants en cette fin du deuxième millénaire ? Rien ! si l'on soit avec l'abbé Albert Osgoubé, actuel responsable de l'internat saint-Michel, qu'un enfant bien éduqué et bien formé est une humanité en partie sauvee.

Pamphile Djokpé
Stagiaire à l'Internat-École catholique
Saint-Michel d'Akpassi

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

PÈLERINAGE MARIAL NATIONAL 1998 : AUX PIEDS DE NOTRE-DAME D'ARIGBO DE DASSA-ZOUMÈ DU 21 AU 23 AOÛT

Longues préparations !

Parfaite organisation !

Immense et pétillante foule !

Du Niger, du Nigeria, du Gabon, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Burkina Faso, et du Bénin... les voiliers partent à la rencontre de la Vierge-Marie, Mère de l'Église. Dix mille, cinquante mille, cent mille, seule Marie pouvait dire long sur cette nappe noire de cheveux parisiés à des contingents de fournisseurs. La Mère de Jésus, Notre-Dame d'Arigbo de Dassa s'est réjouie de ces pas en liesse qui ont foulé le sol de Dassa-Zoumè et soulevé des ovations de remerciements et d'action de grâce les 21, 22 et 23 août 1998.

Camions, camionnettes, bus, voitures, motos, vélos, pieds presque tout était mobilisé pour assurer le déplacement des fidèles pèlerins. Coup de chapeau à l'OCBN qui a daigné mettre à la disposition des pèlerins un spécial train long, très long de quatorze wagons sous la vigilante direction de M. Georges Médagbé, chef division cotation OCBN, service commercial.

PRÉCIEUSE OCCASION !

Ou elles étaient formidables, merveilleuses et belles, sur les collines, les marches des fidèles catholiques venus, qui pour offrir ses souffrances, sa vie et ses aspirations à Marie, qui pour remercier le Seigneur et Lui confier les malades, qui pour connaître Dassa, voir les collines et toucher la Grotte Arigbo de leurs propres mains. Soixante voitures, des apatans dressés, sur des chaises, des nattes, des briques, ou à même le sol, on se couchait, on s'asseyaient, on s'agenouillaient, on se confessait, on priait, on remerciait le Seigneur. Cependant, comme des brebis galeuses hors-sujet, certains tordaient facilement le cou à l'objectif premier d'un voyage de prières et de recueillement. Tout serait devenu aussi permis si n'eût été la vigilance du service d'ordre et de sécurité: scouts catholiques européens et béninois, hommes en uniforme, agents de la santé, secouristes de la Croix rouge ont tous permis aux pèlerins de participer aux diverses célébrations en toute quiétude. Occasion sans pareille !

Le pèlerinage 1998 était un triduum de prières, d'action de grâces et d'exercices de piété.

VENDREDI 21 AOÛT 1998

18 heures 05 et, contrairement aux années antérieures, débutaient les manifestations du «pèlé 98». Une conférence-débat conduite par le père Fidèle Agbachi, était au rendez-vous. Un maillon du «credo catholique» : «Je crois en l'Esprit Saint qui est Seigneur». Le thème de cet entretien spirituel constitutif de deux heures trente minutes. Plus qu'une première asperSION des pèlerins, cette conférence était un bain des données théologiques, «du croire en l'Esprit, du non-croire, de la confiance et de la foi en l'Esprit Saint», Esprit qui planait sur les eaux, Esprit de Pentecôte, Esprit qui est Seigneur et qui donne la Vie — Vie accueillie au baptême et dans les sacrements tel que l'Eucharistie qui, célébrée à vingt heures trente minutes servira de messe d'accueil aux fidèles pèlerins.



Immense foule priante lors de l'Eucharistie dominicale.

Présidée par Monseigneur Antoine Ganyé avec l'animation des chorales Hanýé, Idatcha, bariba et véri-tablement souhaitée par la Vierge-Marie Notre-Dame d'Arigbo. Elle a justement emprunté les lèvres de l'évêque de Dassa-Zoumè pour confirmer ses soutiens maternels à la myriade de pèlerins. Sourire aux lèvres, les bras ouverts, les oreilles tendues, Notre-Dame d'Arigbo de Dassa-Zoumè a accueilli ses fils et filles du Bénin, d'Afrique et du monde uni dans la Foi, l'Espérance et la Charité. Cette Eucharistie d'ouverture des manifestations du «pèlé 98» a fourni à Mgr. Ganyé l'occasion de lancer un S.O.S pour la construction du grand sanctuaire marial de Dassa-Zoumè dont la pose de la première pierre aura lieu le 4 octobre 1998 par Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin. Vaste édifice dressé sur les lieux du pèlerinage, le sanctuaire en projet sera capable de contenir trois à quatre mille pèlerins — Lieu où demeurerà le Saint des Saints, il sera le Temple l'Esprit Saint, Esprit du Père et du Fils, Esprit que fera découvrir aux pèlerins M. Jean Plya, berger national du Renouveau charismatique, le samedi 22 août 1998.

L'ESPRIT DANS LA VIE DU CRISTIEN

Ainsi est intitulé l'exposé du deuxième jour des manifestations pèlerines. C'était à 9 heures 15 minutes devant un parterre physiquement tirailé entre satisfaction et étonnement face aux prestations littéraires et théologiques du conférencier-lai : des rires! des acclamations! des soupirs! Jean Plya richement nanti d'exemples concrets, précis et patents a, en un premier moment placé l'Esprit au cœur de l'Église; il a ensuite montré l'importance sine qua non de l'Esprit Saint dans la vie de l'Église; pour enfin s'attarder sur les manifestations de l'Esprit Saint dans la vie de l'Église au triple plan infusion, action et témoignage. Trois heures durant, cette seconde conférence a ouvert

les cours à plusieurs autres exercices spirituels à savoir: célébrations eucharistiques par diocèse et par dix nouveaux prêtres de l'année 1998, procession aux flambeaux, bénédiction de l'eau, prières pour les malades, exposition du Saint Sacrement suivie de l'adoration, chemin de croix où, pieds nus, l'on s'accordait la dure épreuve de marcher, de grimper les grottes pour expier ses péchés et confier à Dieu par Marie ce qu'on a sur le cœur.

UNE NUIT DE PÈLERINAGE !

Exceptionnellement à été la nuit du samedi 22 au dimanche 23 août à Dassa-Zoumè. Dormir sur une natte ou sur des capots de véhicules à la belle étoile était pour les pèlerins la chose la mieux souhaitée. Mais dame nature leur imposa une nuit blanche pieds à terre. Comme pour sacrifier à la coutume, elle était de la partie avec une pluie battante. Une pluie de 25 minutes, source d'humidité et de fraîcheur. Dame nature a dû empêcher plus d'un pèlerin d'avoir où poser la tête pour tranquillement dormir. Le dimanche 23 août 1998 le ciel était tanitô meugue, tanitô beau. Point de chaleur! Point de fraîcheur! Mais une bâche de fidélité naturelle et favorable pour une belle et priante célébration eucharistique.

LA GRAND'MESSE DE BENEDICTION

«Frères et sœurs pèlerins afflués de nos diocèses, je vous salue et au nom de Notre-Dame, Mère du Rédempteur, je vous accueille. Ensemble avec vous, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les pèlerins venus des pays voisins depuis le Nigéria jusqu'à la Côte d'Ivoire, en passant par le Togo, le Burkina Faso, le Niger, Souhaitez aussi la bienvenue aux scouts de France qui se sont joints à nos scouts pour assurer l'ordre. Tous nous rentrons dans cette Eucharistie. Comme Marie, nous voulons accueillir le don de l'Esprit Saint

pour travailler au renouvellement de nos personnes, de notre pays et de notre terre... Tels étaient les mots de bienvenue par lesquels Son Excellence Monseigneur Paul Kouassi Vieira, ouvrir à 10 heures 35 la Grand'Messe qui consacrait le sommet de ce «pèlé 98», le dimanche 23 août. Cette Eucharistie a été précédée d'une procession majestueusement couronnée par le collège épiscopal béninois avec la présence de Son Excellence Monseigneur Nicolas Okioh évêque émérite du Diocèse de Natitingou. Allongée sur une vingtaine de minutes, cette théorie de deux rangées décomptait les marches d'une soixantaine de prêtres tous vêtus d'une aube-chasuble frappée de l'effigie de la Vierge-Marie.

C'était en présence des autorités politico-administratives, des officiels dont Pierre Osho, Daniel Tawéma respectivement ministre de la défense, porte-parole du gouvernement et ministre de l'intérieur, de la sécurité publique et de l'administration territoriale, des députés Rigobert Ladikpo, Amos Elégbedé, du préfet du Zou, Ibrahim Soulé Agbétou, et des sous-préfets du département du Zou.

L'Esprit et la Vierge-Marie étaient au cœur de la captivante prédication de Son Excellence Monseigneur Paul Kouassi Vieira. L'évêque de Djougou su maintenir l'haleine des fidèles jusqu'à la fin de son homélie délicieuse, esquise et riche.

Solemnelle conduite par Mgr. Paul K. Vieira, la grande messe s'est achevée par la prière du Pape Jean-Paul II à l'Esprit Saint.

Les chorales hanýé, idatcha, bariba et le choeur d'une imposante délégation du diocèse d'Abidjan conduite par M. Patrice Sahiri, coordinateur de la presse ivoirienne «pèlé 98», ont pris part à l'animation de la messe et aidé ainsi les pèlerins à éléver vers Dieu leurs louanges par des chants d'adoration et d'action de grâce.

Comme pour précéder la bénédiction finale conférée par le collège épiscopal béninois, Monseigneur Ganyé a, de ses intarissables remerciements, aspergé tous ceux qui ont participé à la préparation et à l'organisation du pèlerinage 1998.

Il était 13 heures 45 minutes quand l'Eucharistie a pris fin. Les dévotions particulières se poursuivront jusqu'à 16 heures, pour prendre fin par l'adoration et la bénédiction du Saint-Sacrement. La fatigue n'a pas empêché les pèlerins de rentrer chacun chez soi dans des chants, des conversations et la joie d'avoir vécu en frères et d'avoir été comblés de tant de grâces.

En peu de mots, retenons que ce quarante-quatrième pèlerinage marial national aura favorisé une prise de conscience aussi bien des manifestations de l'Esprit Saint dans notre vie que des multiples leçons de conversions procurées par la disponibilité de la Vierge-Marie, Femme du silence, Femme de l'écoute et Femme de la méditation. Imitons Marie! Contemplons Marie! Invequons Marie! Qu'elle nous assiste aujourd'hui et toujours. Amen.

Rendez-vous pour «pèlé 99».

Brice C. Ouinsou
Séminariste

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**L'ESPRIT SAINT ET LA SAINTE VIERGE**

Frères et sœurs pèlerins.

Fidèles de Notre-Dame d'Arigbo.

L'Esprit Saint et la Sainte Vierge
 Marie ! Voilà le thème que vos Évêques du Bénin, en cette deuxième année de notre pèlerinage vers le Grand Jubilé de l'an 2000, en fidélité à la marche spirituelle de toute la catholicité, ont retenu pour notre rendez-vous de ce jour aux pieds de Notre-Dame de Dassa.

C'est déjà en annonçant le Jubilé, dans sa Lettre Apostolique *Tertio Millennium Adveniente*, que le Pape Jean-Paul II, nous rappelle qu'aucun discours sur le Rédempteur, aucune réflexion ou méditation sur le mystère de la Rédemption ne peuvent véritablement se développer en oubliant la place de Marie, la Mère du Rédempteur.

« La Vierge Sainte, écrit le Pape, sera présente tout au long de la phase préparatoire : elle sera contemplée et invoquée, car c'est en son sein que le Verbe s'est fait chair ». C'est en Marie, avec Marie et par Marie que commence l'œuvre de notre Rédemption en Jésus-Christ. Aussi le culte de Marie, bien compris et bien vécu, ne porte en aucune manière atteinte « à la dignité et à l'efficacité de l'unique médiateur, le Christ » (*Lumen Gentium* n° 62).

Nous voulons ici, en nous recueillant avec une piété renouvelée dans la pensée de Marie, en la contemplant dans la lumière du Verbe fait homme, pénétrer plus avant dans le ministère suprême de l'Incarnation (*Ibid.* n° 65).

Parlant de la Vierge, nous devons toujours veiller à un grand équilibre : elle est la fille de notre race et pourtant elle se situe à une place toute particulière et unique. Mère du Rédempteur, elle est elle-même rachetée. Aucun homme, aucune femme n'aura jamais plus le privilège de Marie et pourtant ce que Dieu a accompli en elle est annonciateur des mêmes grâces qu'il accorde à tout le genre humain, à chacun de nous. Aussi, contemplant l'œuvre de l'Esprit en Marie, nous découvrons d'abord ce que Dieu en elle a fait pour nous dans la puissance de l'Esprit et nous recevons en même temps ce que l'Esprit peut et veut accomplir en nos vies de fils et de filles de Dieu, de Marie.

L'ESPRIT SAINT VIENDRA SUR TOI... ET ELLE CONCUT DU SAINT-ESPRIT (Lc 1, 35)

De même que nous ne pouvons parler de la Rédemption, du Jubilé de la Rédemption sans parler de Marie, la Mère du Rédempteur, de même nous ne pouvons parler de Marie à l'aube de la Rédemption, à l'incarnation sans parler de l'Esprit Saint, puisque selon la révélation de l'Ange à Joseph « ce qui a été engendré en Marie, vient de l'Esprit Saint » (*Mt 1, 20*).

Serait-ce forcer l'Écriture que de lire dans ce « Ce qui a été engendré en elle » non seulement l'acte présent de l'Incarnation, mais la grâce même de cette maternité qui englobe alors l'avant-conception du Verbe Incarné et l'après de sa naissance ? Il ne semble pas !

1. Marie est une Créature dans la puissance de l'Esprit

En réalité, Marie, notre Mère, entretient elle aussi le lien de tout homme avec l'Esprit. Celui-ci en effet « ensemble avec le Père et le Fils, est origine et soutien de toute la création et, d'une manière particulière de l'homme, qui précisément pour cela est considéré vraiment et proprement comme « lieu théologique, lieu privilégié où le Créateur s'est le mieux exprimé !

**Sermon de S. E. Mgr. Paul Kouassivi Vieira,
 le Dimanche 23 Août 1998 à la Grotte Arigbo de Dassa**

« La doctrine concernant l'Esprit Créateur, Seigneur qui donne la vie, qui nous confesse dans le Symbole de Nicée et dans l'Antique et immortel Vénit Creator spiritus, vaut avant tout pour l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu ! Elle vaut pour Marie aussi. Il est vrai que c'est dans le Christ, seule image authentique du Dieu visible que l'homme a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. C'est encore dans le Christ, Seul Rédempteur et Sauveur, que l'image divine altérée dans l'homme par le premier péché a été restaurée dans sa beauté originale et émouvable par la grâce de Dieu. » (*Catéchisme de l'Eglise catholique* 1701).

Toute la tradition catholique, orientale et occidentale est pourtant unanime à affirmer que celui qui imprime en l'homme l'image de Dieu et travaille à toujours transformer l'homme en cette image, c'est-à-dire à le configurer au Christ, à la christifier, c'est l'Esprit Saint. L'Esprit, a défini le Pseudo Macaire est le vrai « iconographe » de l'image de Dieu dans l'homme, parce que portant son regard sur le Christ comme modèle, il peint dans l'homme l'image vivante du Rédempteur.

Nous découvrons alors l'Esprit, Le compatriote et Le remercies comme Celui qui a merveilleusement accompli au sens de réussir, cette belle œuvre en Marie car, en elle, l'humanité se révèle non seulement comme un animal raisonnable mais véritablement comme « un être vivant capable d'être divin ». Crée à l'image de Dieu, Marie a eu le privilège de voir, grâce à l'Esprit, cette image préservée de toute souillure. La vérité de l'Immaculée Conception, en lieu logique et théologique avec l'incarnation est déjà une œuvre du Saint-Esprit. La Vierge est la toute Sainte parce que dès le premier moment de son existence « elle fut le sanctuaire de l'Esprit Saint » (*Lumen Gentium* 53).

C'est en elle que s'est réalisée intégralement la promesse de Dieu « Je te fiancerai à moi pour toujours... Tu es toute belle, il n'y a pas de tâche en toi » (Ct 4,7). Ce qui fut annoncé à Marie à l'Annunciation ce n'est pas uniquement ce que l'Esprit allait accomplir en elle, mais aussi ce qu'il avait déjà réalisé : elle a trouvé grâce dès le premier instant même de sa propre conception. L'Esprit Saint, auteur de toute sanctification, a sanctifié Marie dès l'origine, en la préservant de tout péché et en la combinant d'une plénitude

tude d'amour. « Le Père l'a prédestinée et c'est, selon les mots de saint Jean Damascène, la vertu sanctifiante de l'Esprit qui l'a visitée, purifiée, rendue sainte et pour ainsi dire, imprégnée » (*Homélies sur la Dormition I*).

Dieu achève toujours en l'homme ce qu'il commence quand ce dernier y consent librement et activement. Ainsi ce que l'Esprit a inauguré en Marie dans l'Immaculée Conception et dans l'Annonciation. Il va le soutenir et le protéger tout au long de sa vie sur terre jusqu'au plein accomplissement de sa Gloire dans l'Assomption.

De la Créature voulue par Dieu et pétie par l'Esprit, Marie devient la coopératrice de l'Esprit. « Il est, dit le Pape Jean-Paul II, nécessaire d'approfondir quelques points du rapport entre Marie et l'Esprit parce qu'ils concernent d'une manière particulière l'annamme du Grand Jubilé ».

2. Marie, Coopératrice de l'Esprit

Toute grâce est en Christ, même si c'est le Père qui donne, Il donne toujours par Son Fils. Ainsi Don de l'Esprit ne s'est pas réalisé sans le Fils. D'ailleurs l'Esprit n'est-il pas la grâce par excellence que Dieu, pour montrer sa générosité et sa magnanimité donne à ceux qui savent lui demander de bonnes choses avec persévérance (*Lc 11,13. Mt 7,11*) ? Or Marie est toujours là quand l'Esprit est donné, après l'événement de l'Annonciation.

Abord à la Croix. La Vierge affligée était debout, elle attendait dans la douleur le nouvel enfantement qui allait s'accomplir... Petit à petit, tout au long de la vie publique de son Fils, Marie a compris que Ce Fils n'était que le premier-né d'une multitude de frères et sœurs, tous ces disciples qui le suivaient et écoutaient sa Parole et dont Lui-même a déclaré qu'ils étaient ses frères, ses sœurs et sa Mère. Ce que Marie pressentait, elle allait en recevoir la consécration dans le don de l'Esprit... Comme à l'Annonciation, Marie, Mère du Christ par l'Esprit, allait devenir à la Croix, par l'Esprit, la Mère des chrétiens. Il n'y a plus de doute aujourd'hui, grâce à toutes les études très sérieuses sur l'Évangile de saint Jean, qu'il faille reconnaître à la croix un don de l'Esprit Saint. Quand Jean, écrit « Jesus émit ou livra l'Esprit », le thème insistant employé dit donc plus que le dernier soupir de Jésus. Jésus, bien plus, libérera et livrera l'Esprit, l'autre Paraclet à qui Il passait

le relais pour poursuivre son œuvre dans le monde. Marie est présente ici, fidèle selon le dessin de Dieu, au dernier souffle de son Fils comme au premier. Elle participe ainsi avec le Christ à l'enfantement du Salut et le Christ reconnaît sa maternité à l'égard des disciples en la personne de Jean le disciple bien-aimé. « *Femme, voici ton fils* » et ce qui suit logiquement adressé au disciple « *voici ta Mère* ».

Par son sacrifice sur la croix, le Christ a mérité aux hommes que nous sommes, notre filiation adoptive. En effet, comme les Pères de l'Eglise l'ont si bien explicité en expliquant Jn 19,35 « *l'un des soldats de sa lance lui perça le côté, et il en sortit aussitôt du sang et de l'eau* ». L'Eglise naît du côté transpercé du Christ et l'Esprit qui le Christ livre à ce moment précis donne divinement naissance avec Lui à l'Eglise née de l'eau et de l'Esprit, confirmant ainsi ce que Jésus Lui-même avait dit à Nicodème : « *Nul ne peut entrer dans le Royaume à moins de renaitre de l'eau et de l'Esprit* » (Jn 3,5). Et Marie est là, et elle participe à l'acte divin du Christ et de l'Esprit à la naissance du Corps mystique de son Fils comme elle fut là au début, participant à l'acte divin du Père et de l'Esprit à la naissance du Fils, premier né d'une multitude de frères.

Ici également, après le consentement de Marie à cette nouvelle maternité à l'œuvre que l'Esprit allait poursuivre dans le monde, une page était tournée, non plus celle de l'Ancien Testament, mais désormais ouvrirait la page de l'Eglise dans la continuité de celle de Jésus le Verbe Incarné. Et Jésus dit : « *Tout est accompli* ». Par Lui, dans l'Esprit et toujours avec le concours de Marie. Ce qui est accompli c'est le don de notre filiation qui logiquement engendre alors à son tour la famille de Dieu autour du Christ : le sacrement devient efficacité. Le Golgotha et sa grâce vont devenir officiels et publics à la Pentecôte où le Christ devient effectivement chef de son Corps Mystique formé par l'Esprit. Et Marie devient Mère spirituelle de tous les membres du Christ. Mère fidèle, Marie était encore là à cette heure décisive de la révélation et de l'œuvre de l'Esprit. « *Tous, d'un même cœur, étaient assis à la prière avec quelques femmes dont Marie Mère de Jésus* » (Act 1,14).

Le Nouveau Testament, il est vrai, ne parle pas beaucoup de la Vierge... Mais ce qu'il en a dit est suffisant surtout qu'on découvre à quels moments stratégiques et révélateurs Marie est mentionnée : à l'Incarnation, à Pâques et à la Pentecôte c'est-à-dire à tous les trois moments constitutifs du mystère chrétien. N'est-ce pas finalement, en positionnant et en ne mentionnant Marie qu'à ces moments, une manière pour dire qu'elle était permanentement présente ?

Nous la retrouvons donc dans la chambre haute de la Pentecôte : à sa prière et en sa présence, l'Esprit est donné à ceux qui vont désormais conduire l'Eglise de son Fils. Elle devient ainsi, dans l'expression du Pape Paul VI, « Mère des Pasteurs et des fidèles ».

Tout se passe donc comme si l'Esprit créateur et unicificateur avait chaque fois besoin de la maternelle présence de Marie pour entamer son œuvre de vie.

La Mère de Jésus, devenue Mère des chrétiens, devient Mère de l'Eglise. Le Père et l'Esprit ont trouvé une parfaite et fidèle collaboratrice en Marie pour que l'œuvre du Fils soit accomplie. Et Marie elle-même trouvera un parfait collaborateur en l'Esprit pour remplir sa mission...

Aussi la voyons-nous dans la force de l'Esprit avancer dans son Pèlerinage, vivre sa (Lire la suite à la page 10)



Son Excellence Monseigneur Paul Kouassivi Vieira

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

UN NOUVEAU PAS EN AVANT POUR LA RADIO CATHOLIQUE DU BÉNIN !

Signature de la Convention définitive avec l'Etat

S.E. Mgr. Isidore de Souza archevêque de Cotonou a signé le 7 août 1998, avec la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), la Convention définitive d'exploitation d'un espace audiovisuel pour Radio Immaculée Conception.

Il s'agit, d'une première pour une radio privée non commerciale et confessionnelle, qui gratifie notre Église du Bénin.

Le fait que l'Autorité gouvernementale chargée des mass media reconnaît à la radio catholique d'avoir atteint une place marquante opérationnelle, confirme les efforts réels qui ont été déployés pour donner à cet important instrument de communication un élan technique et professionnel de tout respect.

À cours de la cérémonie de signature et d'échange des documents officiels, le Président de la HAAC, M. René M. Dossa a déclaré, par ailleurs,

« J'ai l'intime conviction que Radio Immaculée Conception sera un élément impor-

tant et un instrument précieux pour le pluralisme audiovisuel dans ce pays. Déjà les échos favorables qui nous parviennent, témoignent de l'engouement croissant d'un large auditoire, pas uniquement catholique, pour les programmes que vous diffusez. »

Mgr. de Souza a rappelé aux journalistes présents, les responsabilités morales et déontologiques de faiseurs d'opinion, qui, à l'information, peuvent former ou déformer les consciences. Son point est que les mass media contribuent toujours et de plus en plus à l'unité, à la justice et à la paix dans notre pays, le Bénin.

Certain est que, de la part des responsables de Radio Immaculée Conception, les membres de la Congrégation religieuse des Franciscaines de l'Immaculée, ce acte officiel ne représente pas un point d'arrivée, mais plutôt le début d'un engagement plus fort pour relever ce véritable défi, le lendemain de la démissionnade des ordres hérétiques au Bénin !



en plus à l'unité, à la justice et à la paix dans notre pays, le Bénin.

Chaque semaine, la grille connaît de nouvelles émissions encadrées dans un contexte afro-béninois sans oublier la dimension universelle de l'Église, en tant que catholique.

Bientôt entrera en service le relais de Cotonou pour couvrir efficacement la zone côtière et pour le début de l'année prochaine sera le tour d'Abomey et progressivement de Dassa-Zoumé et de Parakou.

La Radio Immaculée Conception continue donc à grandir, au-delà du point ses projets pour la gloire de Dieu et l'épanouissement du peuple béninois.

Nous vous rappelons que la fréquence est toujours 101.0 FM et que la programmation couvre 24/24 heures.

Bonne position d'écoute !

Père Alfonso Maria BRUNO F.J.

L'ESPRIT SAINT ET LA SAINTE VIERGE

(Suite de la page 9)

vie de foi comme fille de Dieu et Mère du Rédempteur, s'épanouir dans la charité et marcher en femme d'espérance vers le Dieu qui ne déçoit pas.

3. Marie, une Croyante dans la force de l'Esprit Saint, un témoin de la charité, une femme d'espérance

Régulièrement, les écritures nous présentent les messages de Dieu comme possédés et portés par l'Esprit, dans l'accompagnement de leur mission. Jésus Lui-même ne commencera sa mission qu'après l'unction de l'Esprit reçue à son baptême par Jean... Les apôtres recevront eux aussi la force et le courage et sortiront de la clandestinité quand le vent de l'Esprit aura brisé portes et fenêtres de la charrière haute où ils s'étaient enfermés. Jésus l'avait bien dit : c'est l'Esprit qui rend témoignage et donne à Lui rendre témoignage à Lui le Christ.

Façonnée entièrement par l'Esprit, coéquipière de son œuvre, Marie sera aussi portée par l'Esprit en témoin, le modèle de ceux et celles qui se laissent conduire par l'Esprit. Nous pouvons dire que l'Esprit est Foi, Charité et Espérance. Car là où Il se trouve, Il conduit au Christ, là où Il se sépare, Il enflamme la charité, là où Il court, on s'installe dans l'Espérance.

Le pèlerinage de Marie sur terre, dit le concile Vatican II, se révèle comme une permanence dans la force de l'Esprit. C'est elle qui lui permet d'avancer dans son pèlerinage de foi, gardant fidèlement l'union avec son Fils jusqu'à la croix où elle était debout, souffrant cruellement avec son Fils, unique associée à l'immolation de la victime, née de sa chair, le consentement de son amour pour être enfin, par le même Christ mourant sur la Croix donnée comme sa Mère au disciple (Lumen Gentium 58).

Les Évangiles nous rapportent ainsi une série de faits et de paroles qui indiquent par quel abîme, quelle kénose personnelle, la foi de Marie a dû passer pour se fortifier, après avoir, comme première chrétienne, accepté de passer de la foi au Dieu Unique et vrai de l'Ancien Testament à la foi au Christ et au Dieu de Jésus-Christ.

Ici, aujourd'hui à Dassa, mettons-nous ensemble pour remercier le Seigneur d'avoir ouvert la route de la foi à notre pays. La cité terrestre ne se battra jamais solidement et de façon heureuse en ignorant Dieu ou en le

mettant hors les murs ! Qu'on ne s'y trompe pas, le Bénin tient debout sur les cendres du Dahomey grâce à la foi des fils et des filles de ce pays, regue en héritage de nos pères dans la foi qui ont fait de cette terre une terre de Dieux et de Marie. Que Marie intercède pour nous afin que notre foi devienne de plus en plus solide, convaincue et convainquante. Quant à nous, nous voulons savoir grâces au Seigneur d'arriver vers Jésus à nous. Nous célébreront le Jubilé de l'An 2000 de la naissance de notre Rédempteur.

En signe de gratitude, en souvenir fraternel, nous nous convions à prendre part à l'œuvre à l'érection, à la plage de Ouidah, du monument qui perpétuera à jamais le départ de l'Incarnation du Christ en notre terre béninoise. Dans toutes les paroisses de tous les diocèses du Bénin nous demandons à chaque chrétien de mettre une pièce de 100 f de côté pour ce projet.

4. Marie, Modèle de Charité

Marie est aussi notre modèle par sa charité créative, attentive et discrète, une charité qui croit en l'autre dans sa dignité. Pour faire le démontrage, l'accueil de Jésus en son sein est devenu comme un feu brûlant qui la propulse vers le prochain. Sa visite à Élisabeth sa cousine en dit long... Sa préoccupation et sa discrète intervention à Cana sont assez éloquentes et évocatrices de la charité de son cœur qui ne sait rien demander pour lui-même, qui ne sait que partager... Son déchaînement de son Fils devient fil et frère de tout le monde dont nous édifier.

Remercions Le Seigneur de la charité à nos frères et à nos communautés. Remercions-le de nous avoir fait comprendre, à nous aussi, que la vraie foi a les yeux, le cœur et les mains ouverts.

Remercions-le pour l'existence de la Caritas-Bénin depuis 40 ans dans notre pays, comme organe d'éveil de la conscience du cœur, d'exercice communautaire de la charité, comme organe de coordination de nos actions caritatives pour plus d'efficacité et de justice.

L'Église n'a pas attendu l'éveil et le pu-

lementement des organisations non gou-

vernemmentales (ONG) pour voler au secours de l'homme... Les grands secours ne sont

pas toujours les plus efficaces. La charité

n'est pas une question d'envergure mais de

vérité, d'amour et de désintéressement.

Malgré toutes les épreuves et les difficultés,

évidemment nous évite à nous pays de baisser les bras, de tomber dans le désespoir... Donne-

nos de nous mettre debout comme toi, même

s'il faut au pied de la Croix pour regarder et bâtrir l'avenir. Toi qui as intercédé avec les

apôtres pour l'effusion de l'Esprit sur eux,

intercède encore aujourd'hui avec nous les

filles et tes filles réunis à tes pieds à Dassa,

pour que l'Esprit du Seigneur nous renoue-

veille, l'espérance en effet ne peut se bâtrir

avec le vieil homme... mais avec des œurs

renouvelées.

Marie, que par ton intercession l'Esprit

nous renouvelle tous et toutes.

Amen !

† Mgr. Paul Kouassivi Vieira

<p>REPONSE AU JEU LE BÉNIN EN MOTS CROISÉS de la page 5</p> <p>REPONSE AU JEU MOTS SYNONYMES de la page 5</p> <p>* PLAGIAT * COPIE</p> <p>REPONSE AU JEU LES SEPT ERREURS de la page 5</p> <p>1° - Joue gauche de l'homme. 2° - Menton de l'homme. 3° - Queue de l'animal. 4° - Oreille gauche de l'animal. 5° - Extrémité de la feuille penchée vers la gauche. 6° - Pouce de la main gauche de l'homme. 7° - Cercle sous la fenêtre.</p>	<p>Chaque semaine, la grille connaît de nouvelles émissions encadrées dans un contexte afro-béninois sans oublier la dimension universelle de l'Église, en tant que catholique.</p> <p>Bientôt entrera en service le relais de Cotonou pour couvrir efficacement la zone côtière et pour le début de l'année prochaine sera le tour d'Abomey et progressivement de Dassa-Zoumé et de Parakou.</p> <p>La Radio Immaculée Conception continue donc à grandir, au-delà du point ses projets pour la gloire de Dieu et l'épanouissement du peuple béninois.</p> <p>Nous vous rappelons que la fréquence est toujours 101.0 FM et que la programmation couvre 24/24 heures.</p> <p>Bonne position d'écoute !</p> <p>Père Alfonso Maria BRUNO F.J.</p> <p>Quand on a Dieu pour soi et qu'on est avec Dieu et l'amour au ciel il est permis d'espérer un avenir meilleur pour notre pays, pour l'humanité béninois. Mais l'espérance, la vraie, n'est possible que si l'homme marche malgré les épreuves, malgré les adversités. L'homme d'espérance est souvent un homme rompu à la souffrance, un homme éprouvé, tenté d'égoïsme, de mesures partisanes, de conformisme dans le quidisme. L'homme d'espérance est souvent prophète qui ramène vers la vérité, le bien et le juste à contre courant des flots de mensonge, du mal et de l'injustice. Pour que notre œuvre devienne et demeure vraiment une terre d'espérance, nous faut, frères et sœurs chrétiens, retrouver notre puissance de levain dans la pâte, de lumière dans les ténèbres, il nous faut à nous tous, frères et sœurs béninois de bonne volonté, cherir la persévérance et la fidélité. La souffrance, l'intérêt personnel et immédiat, le manque d'esprit de sacrifice, le manque d'esprit de véritable patriotisme nous font trop vite oublier nos bonnes résolutions, nos gestes décisifs, nos judiciaires codes pour sauver ce pays des ornières et de la bane du sous-développement, du détournement, de l'injustice, de la politique partisane et de la violence et dangereuse politique de diviser pour régner.</p> <p>Marie Notre-Dame de l'Espérance, malgré toutes les épreuves et les difficultés, évite à nos pays de baisser les bras, de tomber dans le désespoir... Donnez-nous de nous mettre debout comme toi, même s'il faut au pied de la Croix pour regarder et bâtrir l'avenir. Toi qui as intercédé avec les apôtres pour l'effusion de l'Esprit sur eux, intercède encore aujourd'hui avec nous les filles et tes filles réunis à tes pieds à Dassa, pour que l'Esprit du Seigneur nous renouvelles l'espérance en effet ne peut se bâtrer avec le vieil homme... mais avec des œurs renouvelées.</p> <p>Marie, que par ton intercession l'Esprit nous renouvelle tous et toutes.</p> <p>Amen !</p>
---	--

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : LA GUERRE DE SAUVETAGE DE KABILA

L'illusion de changement intervenue durant quelque temps autour de Laurent-Désiré Kabila, tombeur du maréchal Mobutu, se dissipe de façon éclatante. À l'heure où foisonnent les conflits, les vieux démons de la rébellion ont refait surface en République Démocratique du Congo. Il faut attendre de voir si Kabila mordra à la même tactique qu'il avait utilisée contre son prédécesseur, à savoir que le premier arrivé à Kinshasa est le premier servi. Tel paraît, de toute évidence, l'objectif stratégique des Bananymulenge, tutsi congolais d'origine rwandaise installés dans le Kivu, province orientale de la RDC qui sont entrés en rébellion armée ouverte depuis le 2 août dernier contre le régime en place.

Pourtant, ils avaient aidé Kabila à marcher sur Kinshasa l'an dernier, avec le soutien militaire, du Rwanda et de l'Ouganda voisins. Cette fois-ci, Kabila a dénoncé l'agression du Rwanda dont les troupes combattaient aux côtés des insurgés. Au début des hostilités, ces derniers ne cessaient de gagner du terrain et de vaincre apparemment de réelle résistance. Ils étaient même parvenus aux portes de la capitale Kinshasa, après avoir le 17 août dernier occupé le grand barrage d'Inga, contrignant du coup les Kinois à subir des coupures fréquentes d'eau et d'électricité. C'est l'incertitude et la confusion.

Pendant ce temps, par centaines, les ressortissants étrangers, en majorité des Européens, quittent le pays. En fait, y a un début de ras de ras le bol légitime contre Kabila, c'est qu'il n'a donné jusqu'à présent aucun espoir significatif de démocratisation de la RDC.

Certes, Kabila n'a pas encore gagné la partie, mais il avance ses pions.

ALLIANCES DE CIRCONSTANCE

L'armée angloise, intervenue aux côtés du président Kabila a infligé dimanche 23 août aux rebelles congolais leur première défaite qui ont par ailleurs, annoncé la prise

de Kisangani, sur le front nord-est. L'offensive de la rébellion se trouve ainsi, stoppée dans le bas-Congo, et les villes précédemment tenues par les insurgés sont reconquises. L'accès à la capitale Kinshasa est également verrouillé par les troupes de Zimbabwe, engagées elles aussi aux côtés de Kabila.

Loin de répondre à la dynamique de recomposition des alliances dans la région, la stratégie en cours révèle plutôt une addition d'intérêts ponctuels convergents. C'est dans cet esprit que le président Kabila refuse de reconnaître que la rébellion puisse avoir des causes internes autres que le mécontentement de Kigali à la suite du départ forcé de ses militaires.

La méfiance du Zimbabwe envers l'ingénierie du Rwanda et de l'Ouganda procède de la crainte de velléité d'hégémonie de la part des deux pays et de remise en cause des frontières héritées de la colonisation.

L'Angola redoute, pour sa part, que la présence d'anciens mobutistes dans les rangs des insurgés ne vienne renforcer l'UNITA de Jonas Savimbi.

INITIATIVES DE PAIX

Sur le plan diplomatique, onze Chefs d'État d'Afrique australe et centrale réunis à Prétoria, le dimanche 23 août dernier, à l'initiative du président sud-africain, Nelson Mandela ont tenté de mettre au point un plan de paix acceptable pour les belligérants. La proposition prévoit un cessez-le-feu et la reconnaissance du gouvernement Kabila par les rebelles ainsi qu'une conférence nationale. Un gouvernement de transition serait alors formé qui conduirait le pays à des élections démocratiques.

Dès le mardi 25 août, une délégation de la SADC (Communauté des États d'Afrique centrale et orientale) conduite par Alfred Nzo, ministre sud-africain des affaires étrangères

gères devrait se rendre dans ce cadre successivement à Addis Abeba, Luanda et Kinshasa.

Pour ailleurs, la France qui s'est déclarée préoccupée par le risque d'implosion de la région, a proposé la tenue d'une conférence internationale pour la paix dans la région des grands lacs. Toutefois, Paris ne semble pas en odeur de sainteté auprès de Kabila qui souhaiterait oublier leurs reves diplomatiques récents dans la région et de tenir un appréciablement avec certains pays, tel que l'Ouganda.

Enfin, le Conseil de sécurité des Nations unies a réitéré son appel pour un cessez-le-feu immédiat. Force est de constater néanmoins que les résolutions du Conseil de sécurité sont malheureusement de plus en plus vides de leur contenu opérationnel par les Etats-Unis au nom de leur suprématie sans partage sur le monde, depuis la fin de la guerre froide.

Aussi, en appelons-nous d'abord à la responsabilité des dirigeants africains et les soutiens dans leurs efforts d'acteurs de paix durable sur le continent.

E. Dégla

UNE MINE DE RICHESSES

Grand comme cinq fois la France et peuplé de 45 millions d'habitants, l'ex-Zaire possède un sous-sol très riche en ressources naturelles. C'est le Haut-Zaire et ses mines d'or, la province du Kasai et ses diamants, le Kivu et ses gisements d'uranium, le Shaba et ses réserves de cuivre et de cobalt (plus de la moitié des stocks mondiaux). Sans compter les autres matières premières qu'on trouve : argent, zinc, plomb, manganèse, fer, nickel, charbon etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA DROGUE EN CHIFFRES

Cent quatre vingt dix millions. C'est le nombre, en constante augmentation, des utilisateurs de drogue recensés au niveau mondial. D'après les estimations des Nations unies, entre 3,3% et 4,1% de la population mondiale commencent chaque année des drogues illicites : huit millions s'adonnent à l'héroïne, quarante trois à la cocaïne et cent quarante millions fument de cannabis. Le programme de l'ONU pour le contrôle international des drogues (PNUCID) estime à quatre cent milliards de dollars, soit environ deux cent quarante mille milliards de F CFA, le chiffre d'affaires annuel du marché des drogues illicites, soit le double de celui de l'industrie pharmaceutique.

NIGERIA : LEVÉE DE L'INTERDICTION QUI FRAPPAIT LES ENTREPRISES LIÉES À MOSHOOD ABIOLA

Le Chef de l'Etat nigérian, le général Abdusalam Abubakar a levé l'interdiction qui frappait depuis quatre ans les entreprises liées au milliardaire Moshood Abiola décédé suite à un arrêt cardiaque le 7 juillet dernier. En effet, le prédecesseur du général Abdusalam Abubakar, le général Sani Abacha, avait interdit aux entreprises et organisations gouvernementales d'établir des contrats avec une quelconque compagnie liée à Moshood Abiola, à la suite de l'annulation par les militaires de l'élection présidentielle de 1993 qui le donnait gagnant.

L'interdiction avait été levée le lundi 17 août dernier par le général Abdusalam qui présentait ce jour-là même ses condoléances à la famille Abiola à Lagos.

TANZANIE : TAUX DE SCOLARISATION REMONTÉS DE PRÈS DE VINGT POUR CENT DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS

En 1997, 50.000 enfants burundais réfugiés dans des camps en Tanzanie ont pu poursuivre leur scolarité et mener une vie plus ou moins normale grâce aux accords conclus entre les gouvernements de ces deux pays. Les accords, négociés par l'UNICEF et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ont permis au personnel de distribuer aux enfants réfugiés les mêmes manuels et feuilles d'examen qu'ils auraient utilisés chez eux, et aux fonctionnaires burundais de l'éducation de se rendre dans les camps et de remettre aux enfants leurs diplômes de fin d'année.

Pour aider les enfants déplacés au Burundi, l'UNICEF a contribué à la construction de cent quarante six écoles temporaires desservant plus de mille quatre cents élèves. Au plan national, l'organisation a fourni des fonds couvrant les frais de scolarité et les fournitures scolaires tout en lancant une campagne radiophonique de sensibilisation à l'importance de l'instruction en collaboration avec le gouvernement.

Ces diverses mesures ont permis d'obtenir des résultats remarquables : les taux nationaux d'inscription à l'école sont remontés de près de 20% en 1997.

LE TABAGISME

En Égypte, les frais de traitement des malades dues au tabagisme s'élèvent à 350 millions de dollars soit 141 milliards de F CFA par an.

RÉFUGIÉS

En Afrique, 80% des réfugiés sont des femmes.

LE FOOTBALL BÉNINOIS : LES RAISONS D'UN ÉCHEC

(Suite de la page 4)

sports et loisirs et la Fédération béninoise de football. En quoi consistent-ils et que faire selon vous pour éviter l'enlisement et la léthargie du sport-roi au Bénin ?

M. Martin Adjagodo : Les malentendus entre le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et la fédération béninoise de football constituent la première source de l'échec du football béninois. Simplement parce que chacun ne joue pas sa partition pour la symphonie requise. Imaginez une institution comme la fédération de football que le ministère associe à la préparation du budget après définition de ses besoins assortis à un programme adopté en délibération et que ledit budget approuvé par le gouvernement devient un acte secret voire ultra-confidentiel... Le ministère par la suite face à une activité (comme une compétition internationale) demande à la fédération de préfinancer comme si cette fédération disposait d'un fonds de réserve en permanence disponible à charge à elle de lui faire parvenir les pièces justificatives des dépenses pour ensuite attendre le remboursement pendant un mois, trois mois, un an, ainsi de suite. Comment comprendre le ministère de la jeunesse et des sports qui, un jour, associe la presse écrite

et audiovisuelle pour annoncer le transfert officiel (après plusieurs rappels de la fédération) de l'opération promotion et développement du football des jeunes de la FBPF et qui plus de six mois après, même une rame de papier appartenant à ce projet (qui pourtant dispose de bien de matériaux appropriés) ne soit mise à la disposition de la FBPF.

Comment comprendre que le ministère effectue des dépenses courantes pour le compte de la fédération (par exemple achat de maillots, etc) que les joueurs ne pourront porter pour faute de mesures adéquates parce qu'aucun responsable de la FBPF n'y avait été associé... et comment comprendre l'OGESA qui est une structure dépendant du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs refuser à l'équipe nationale de s'entrainer sur le stade sous prétexte qu'on lui doit au même moment où le ministère détient des factures justificatives qu'il n'a jamais cru devoir payer : l'eau, l'électricité, téléphone et salaire. C'est bien la fédération qui paie... Aujourd'hui le gouvernement doit sur pièce justificative de dépenses effectuées plus de quarante millions de F CFA à la FBPF.

Le budget de la phase préliminaire de la CAN 2000 est de plus de cinquante millions

de francs. C'est-à-dire le prix des billets d'avion en match aller et retour, mise au vert comprise et comme vous le voyez, il s'agit de rubrique à dépenses incompressibles, mais je dois vous avouer que le gouvernement a donné que 20 millions environ, et le pire c'est qu'il n'en donne pas à temps requis. Si je vous dis les dates de mise à disposition en plusieurs étapes, vous comprendrez l'autre source de l'enlisement, voire de la léthargie du sport-roi au Bénin... Par rapport à ce sombre tableau de collaboration, je crois sincèrement que la gestion du football est une symphonie où chacun doit jouer sa partition. Cette affirmation de l'ex-ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs doit être le credo des cadres de toutes les structures impliquées dans la gestion du football; la réussite du football béninois en dépend. Car souvent, et il faut le dire, certains cadres font et défont le football béninois. Je souhaite humblement que le nouveau ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs se mette résolution au-dessus de la mêlée pour construire avec les bonnes volontés qui existent et qui sont disponibles, le football béninois. Nous en serons tous fiers.

Propos recueillis par Alain Sessou et Guy Dosso-Yovo

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : LA GUERRE DE SAUVETAGE DE KABILA

L'illusion de changement intervenue durant quelque temps autour de Laurent-Désiré Kabila, tombeur du maréchal Mobutu, se dissipe de façon éclatante. À l'heure où foisonnent les conflits, les vieux démons de la rébellion ont refait surface en République Démocratique du Congo. Il faut attendre de voir si Kabila mordra à la même tactique qu'il avait utilisée contre son prédécesseur, à savoir que le premier arrivé à Kinshasa est le premier servi. Tel paraît, de toute évidence, l'objectif stratégique des Bananymulenge, tutsi congolais d'origine rwandaise installés dans le Kivu, province orientale de la RDC qui sont entrés en rébellion armée ouverte depuis le 2 août dernier contre le régime en place.

Pourtant, ils avaient aidé Kabila à marcher sur Kinshasa l'an dernier, avec le soutien militaire, du Rwanda et de l'Ouganda voisins. Cette fois-ci, Kabila a dénoncé l'agression du Rwanda dont les troupes combattaient aux côtés des insurgés. Au début des hostilités, ces derniers ne cessaient de gagner du terrain et de vaincre apparemment de réelle résistance. Ils étaient même parvenus aux portes de la capitale Kinshasa, après avoir le 17 août dernier occupé le grand barrage d'Inga, contrignant du coup les Kinois à subir des coupures fréquentes d'eau et d'électricité. C'est l'incertitude et la confusion.

Pendant ce temps, par centaines, les ressortissants étrangers, en majorité des Européens, quittent le pays. En fait, y a un début de ras de ras le bol légitime contre Kabila, c'est qu'il n'a donné jusqu'à présent aucun espoir significatif de démocratisation de la RDC.

Certes, Kabila n'a pas encore gagné la partie, mais il avance ses pions.

ALLIANCES DE CIRCONSTANCE

L'armée angloise, intervenue aux côtés du président Kabila a infligé dimanche 23 août aux rebelles congolais leur première défaite qui ont par ailleurs, annoncé la prise

de Kisangani, sur le front nord-est. L'offensive de la rébellion se trouve ainsi, stoppée dans le bas-Congo, et les villes précédemment tenues par les insurgés sont reconquises. L'accès à la capitale Kinshasa est également verrouillée par les troupes de Zimbabwe, engagées elles aussi aux côtés de Kabila.

Loin de répondre à la dynamique de recomposition des alliances dans la région, la stratégie en cours révèle plutôt une addition d'intérêts ponctuels convergents. C'est dans cet esprit que le président Kabila refuse de reconnaître que la rébellion puisse avoir des causes internes autres que le mécontentement de Kigali à la suite du départ forcé de ses militaires.

La méfiance du Zimbabwe envers l'ingénierie du Rwanda et de l'Ouganda procède de la crainte de velléité d'hégémonie de la part des deux pays et de remise en cause des frontières héritées de la colonisation.

L'Angola redoute, pour sa part, que la présence d'anciens mobutistes dans les rangs des insurgés ne vienne renforcer l'UNITA de Jonas Savimbi.

INITIATIVES DE PAIX

Sur le plan diplomatique, onze Chefs d'État d'Afrique australe et centrale réunis à Prétoria, le dimanche 23 août dernier, à l'initiative du président sud-africain, Nelson Mandela ont tenté de mettre au point un plan de paix acceptable pour les belligérants. La proposition prévoit un cessez-le-feu et la reconnaissance du gouvernement Kabila par les rebelles ainsi qu'une conférence nationale. Un gouvernement de transition serait alors formé qui conduirait le pays à des élections démocratiques.

Dès le mardi 25 août, une délégation de la SADC (Communauté des États d'Afrique centrale et orientale) conduite par Alfred Nzo, ministre sud-africain des affaires étrangères pour annoncer le transfert officiel (après plusieurs rappels de la fédération) de l'opération promotion et développement du football des jeunes de la FBF et que plus de six mois après, même une rame de papier appartenant à ce projet (qui pourtant dispose de bien de matériaux appropriés) ne soit mise à la disposition de la FBF.

Comment comprendre que le ministère effectue des dépenses courantes pour le compte de la fédération (par exemple achat de maillots, etc) que les joueurs ne pourront porter pour faute de mesures adéquates parce qu'aucun responsable de la FBF n'y avait été associé... et comment comprendre l'OGESA qui est une structure dépendant du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs refuser à l'équipe nationale de s'entrainer sur le stade sous prétexte qu'on lui doit au même moment où le ministère détient des factures justificatives qu'il n'a jamais cru devoir payer : l'eau, l'électricité, téléphone et salaire. C'est bien la fédération qui paie... Aujourd'hui le gouvernement doit sur pièce justificative de dépenses effectuées plus de quarante millions de F CFA à la FBF.

Le budget de la phase préliminaire de la CAN 2000 est de plus de cinquante millions

gères devrait se rendre dans ce cadre successivement à Addis Abeba, Luanda et Kinshasa.

Pour ailleurs, la France qui s'est déclarée préoccupée par le risque d'implosion de la région, a proposé la tenue d'une conférence internationale pour la paix dans la région des grands lacs. Toutefois, Paris ne semble pas en odeur de sainteté auprès de Kabila qui souhaiterait oublier leurs reves diplomatiques récents dans la région et de tenir un apprendement avec certains pays, tel que l'Ouganda.

Enfin, le Conseil de sécurité des Nations unies a réitéré son appel pour un cessez-le-feu immédiat. Force est de constater néanmoins que les résolutions du Conseil de sécurité sont malheureusement de plus en plus vides de leur contenu opérationnel par les Etats-Unis au nom de leur suprématie sans partage sur le monde, depuis la fin de la guerre froide.

Aussi, en appelons-nous d'abord à la responsabilité des dirigeants africains et les soutiens dans leurs efforts d'acteurs de paix durable sur le continent.

E. Dégla

UNE MINE DE RICHESSES

Grand comme cinq fois la France et peuplé de 45 millions d'habitants, l'ex-Zaire possède un sous-sol très riche en ressources naturelles. C'est le Haut-Zaire et ses mines d'or, la province du Kasai et ses diamants, le Kivu et ses gisements d'uranium, le Shaba et ses réserves de cuivre et de cobalt (plus de la moitié des stocks mondiaux). Sans compter les autres matières premières qu'on trouve : argent, zinc, plomb, manganèse, fer, nickel, charbon etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA DROGUE EN CHIFFRES

Cent quatre vingt dix millions. C'est le nombre, en constante augmentation, des utilisateurs de drogue recensés au niveau mondial. D'après les estimations des Nations unies, entre 3,3% et 4,1% de la population mondiale commencent chaque année des drogues illicites : huit millions s'adonnent à l'héroïne, quarante trois à la cocaïne et cent quarante millions fument de cannabis. Le programme de l'ONU pour le contrôle international des drogues (PNUCID) estime à quatre cent milliards de dollars, soit environ deux cent quarante mille milliards de F CFA, le chiffre d'affaires annuel du marché des drogues illicites, soit le double de celui de l'industrie pharmaceutique.

NIGERIA : LEVÉE DE L'INTERDICTION QUI FRAPPAIT LES ENTREPRISES LIÉES À MOSHOOD ABIOLA

Le Chef de l'Etat nigérian, le général Abdusalam Abubakar a levé l'interdiction qui frappait depuis quatre ans les entreprises liées au milliardaire Moshood Abiola décédé suite à un arrêt cardiaque le 7 juillet dernier. En effet, le prédecesseur du général Abdusalam Abubakar, le général Sani Abacha, avait interdit aux entreprises et organisations gouvernementales d'établir des contrats avec une quelconque compagnie liée à Moshood Abiola, à la suite de l'annulation par les militaires de l'élection présidentielle de 1993 qui le donnait gagnant.

L'interdiction avait été levée le lundi 17 août dernier par le général Abdusalam qui présentait ce jour-là même ses condoléances à la famille Abiola à Lagos.

TANZANIE : TAUX DE SCOLARISATION REMONTÉS DE PRÈS DE VINGT POUR CENT DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS

En 1997, 50.000 enfants burundais réfugiés dans des camps en Tanzanie ont pu poursuivre leur scolarité et mener une vie plus ou moins normale grâce aux accords conclus entre les gouvernements de ces deux pays. Les accords, négociés par l'UNICEF et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ont permis au personnel de distribuer aux enfants réfugiés les mêmes manuels et feuilles d'examen qu'ils auraient utilisés chez eux, et aux fonctionnaires burundais de l'éducation de se rendre dans les camps et de remettre aux enfants leurs diplômes de fin d'année.

Pour aider les enfants déplacés au Burundi, l'UNICEF a contribué à la construction de cent quarante six écoles temporaires desservant plus de mille quatre cents élèves. Au plan national, l'organisation a fourni des fonds couvrant les frais de scolarité et les fournitures scolaires tout en lancant une campagne radiophonique de sensibilisation à l'importance de l'instruction en collaboration avec le gouvernement.

Ces diverses mesures ont permis d'obtenir des résultats remarquables : les taux nationaux d'inscription à l'école sont remontés de près de 20% en 1997.

LE TABAGISME

En Égypte, les frais de traitement des malades dues au tabagisme s'élèvent à 350 millions de dollars soit 141 milliards de F CFA par an.

RÉFUGIÉS

En Afrique, 80% des réfugiés sont des femmes.

LE FOOTBALL BÉNINOIS : LES RAISONS D'UN ÉCHEC

(Suite de la page 4)

sports et loisirs et la Fédération béninoise de football. En quoi consistent-ils et que faire sinon vous pour éviter l'enlisement et la léthargie du sport-roi au Bénin ?

M. Martin Adjagodo : Les malentendus entre le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et la fédération béninoise de football constituent la première source de l'échec du football béninois. Simplement parce que chacun ne joue pas sa partition pour la symphonie requise. Imaginez une institution comme la fédération de football que le ministère associe à la préparation du budget après définition de ses besoins assortis à un programme adopté en délibération et que ledit budget approuvé par le gouvernement devient un acte secret voire ultra-confidentiel... Le ministère par la suite face à une activité (comme une compétition internationale) demande à la fédération de préfinancer comme si cette fédération disposait d'un fonds de réserve en permanence disponible à charge à elle de lui faire parvenir les pièces justificatives des dépenses pour ensuite attendre le remboursement pendant un mois, trois mois, un an, ainsi de suite. Comment comprendre le ministère de la jeunesse et des sports qui, un jour, associe la presse écrite

et audiovisuelle pour annoncer le transfert officiel (après plusieurs rappels de la fédération) de l'opération promotion et développement du football des jeunes de la FBF et que plus de six mois après, même une rame de papier appartenant à ce projet (qui pourtant dispose de bien de matériaux appropriés) ne soit mise à la disposition de la FBF.

Comment comprendre que le ministère effectue des dépenses courantes pour le compte de la fédération (par exemple achat de maillots, etc) que les joueurs ne pourront porter pour faute de mesures adéquates parce qu'aucun responsable de la FBF n'y avait été associé... et comment comprendre l'OGESA qui est une structure dépendant du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs refuser à l'équipe nationale de s'entrainer sur le stade sous prétexte qu'on lui doit au même moment où le ministère détient des factures justificatives qu'il n'a jamais cru devoir payer : l'eau, l'électricité, téléphone et salaire. C'est bien la fédération qui paie... Aujourd'hui le gouvernement doit sur pièce justificative de dépenses effectuées plus de quarante millions de F CFA à la FBF.

Le budget de la phase préliminaire de la CAN 2000 est de plus de cinquante millions

francs. C'est-à-dire le prix des billets d'avion en match aller et retour, mise au vert comprise et comme vous le voyez, il s'agit de rubriques à dépenses incompressibles, mais je dois vous avouer que le gouvernement a donné que 20 millions environ, et le pire c'est qu'il n'en donne pas à temps requis. Si je vous dis les dates de mise à disposition en plusieurs étapes, vous comprendrez l'autre source de l'enlisement, voire de la léthargie du sport-roi au Bénin... Par rapport à ce sombre tableau de collaboration, je crois sincèrement que la gestion du football est une symphonie où chacun doit jouer sa partition. Cette affirmation de l'ex-ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs doit être le credo des cadres de toutes les structures impliquées dans la gestion du football; la réussite du football béninois en dépend. Car souvent, et il faut le dire, certains cadres font et défont le football béninois. Je souhaite humblement que le nouveau ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs se mette résolution au-dessus de la mêlée pour construire avec les bonnes volontés qui existent et qui sont disponibles, le football béninois. Nous en serons tous fiers.

Propos recueillis par Alain Sessou et Guy Dosso-Yovo